

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTRÉAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LE DUEL PAR LA FAMINE

Le point d'interrogation qui se pose aujourd'hui, d'un bout de l'univers à l'autre, est celui-ci : Que feront, en face de la dernière déclaration de l'Allemagne et de sa décision de fermer au monde les ports alliés, les nations neutres, et particulièrement les Etats-Unis ? Malheureusement, à l'heure où il nous faut écrire cet article, nous ne pourrions là-dessus qu'ajouter des suppositions nouvelles à celles que le télégraphe nous apporte de partout. Il semble bien que nous ne saurons que cet après-midi, et plus tard même peut-être, la décision prise par M. Wilson.

En attendant, on peut noter, comme le faisait hier M. Pelletier, que la déclaration allemande annonce le paroxysme prochain d'une phase particulière du conflit mondial. Pour la première fois peut-être, dans l'histoire de l'humanité, cette guerre-ci est une guerre totale. Non seulement elle a jeté sur des champs de bataille des masses d'hommes telles que le monde n'en avait pas revues; non seulement elle a amené dans les usines de munitions les femmes et les vieillards; non seulement elle a mis au service des combattants, qui représentent déjà plus de la moitié de l'univers civilisé, les ressources métallurgiques et alimentaires du reste du monde, mais elle se résout maintenant en un duel par la famine, dont l'effet atteindra tous les êtres humains dans les pays belligérants.

Ce duel, il est commencé depuis longtemps déjà et la note allemande du 31 janvier ne fait qu'en marquer l'aggravation probable. Dès les premiers temps de la guerre, les pays alliés, profitant de l'énorme supériorité de leurs flottes, ont proclamé le blocus des ports allemands, et, dit la Gazette de ce matin, "la force et la rigueur de ce blocus ont été aggravées autant que le permettaient les circonstances." "Le blocus sous-marin des côtes de la Grande-Bretagne et de la France, disait encore la Gazette, a été la réplique allemande sur le même ton — the German reply in kind." Et, pour caractériser l'action passée des sous-marins allemands, elle disait : "Les seules limites qu'ait subies la puissance de destruction de la force sous-marine allemande ont été celles qui étaient liées à leur rayon d'action et à leurs occasions de mal faire."

Quel sera l'effet des deux blocus concurrents ? L'incontestable décision que n'ont pu amener sur terre les chocs formidables de ces deux dernières années sortira-t-elle de ce duel par la famine ?

De nombreux témoignages indiquent que le blocus des ports allemands a produit un effet très considérable et beaucoup voient dans la nouvelle tactique allemande, avec tous les risques qu'elle crée à l'Allemagne du côté des neutres, la preuve la plus évidente de l'état désespéré où l'aurait conduite la pression systématique et continue de ses adversaires. — Sur la tragique efficacité du blocus ententiste, il ne paraît guère y avoir de doutes, si l'on s'en rapporte aux journaux anglais et français.

Le blocus sous-marin produira-t-il de très gros effets ? Entre les vantardises qu'on prête à certains agents allemands : Nous mettrons l'Angleterre à bas en un mois, et les répliques de ceux qui prétendent que l'effort des sous-marins n'aboutira à rien de sérieux, la vérité se trouve probablement dans les déclarations de sir Edward Carson, chef responsable de la plus puissante des marines de l'Entente et gardien-né des intérêts commerciaux de la nation que vise plus particulièrement le blocus. Sir Edward Carson écrivait hier, après avoir qualifié de "piraterie" et d'actes de "barbarie" la conduite des Allemands : "Je ne me fais pas d'illusion et je n'essaierai pas de vous illusionner sur les dangers de la campagne sous-marine allemande. Ces attaques féroces, inhumaines contre les bateaux pacifiques de l'univers ont été pour nous et pour nos alliés un problème aussi difficile que grave. Mais je puis au moins vous dire ceci : le problème est scruté jour et nuit par l'Amirauté, avec une inlassable vigueur et nos anxiétés de toutes les heures ne font que nous stimuler à de plus grands et incessants efforts."

Il n'est pas probable en effet que les Allemands aient décidé de jouer une pareille partie, avec tous les risques qu'elle comporte du côté des neutres, et particulièrement de celui des Etats-Unis, sans compter qu'elle leur réserverait des bénéfices importants. Le discours de Bethman-Hollweg, qui nous arrive par voie de Londres, a du reste, dans certaines de ses parties, presque les allures d'un rapport de comptable.

Ce duel par la famine sera d'ailleurs accompagné, selon toute probabilité, d'un grand effort stratégique sur terre.

Mais il semble bien que ce soit là les suprêmes convulsions de la guerre.

Omer HEROUX.

UN PROBLEME D'ECONOMIE

LES LEÇONS QUE LA GUERRE ENSEIGNE

"Des abus et du pain, tout est là". Voilà le langage que tenait récemment le ministre allemand Helfrich devant ceux qui attaquaient la mobilisation civile de l'Allemagne. Au dire des économistes, cette réquisition ne peut servir d'autres fins, en effet, que des fins de guerre et, comme des fins de guerre, elle ne peut que nuire à l'économie civile, on n'a consommé autant de viande ni dévoré autant de petits gateaux. Je n'y verrais aucun inconvénient, ajoute-t-il, car mon économiste n'est pas un homme de sentiment et ne se scandalise que des dépenses inutiles, le n'y verrais aucun inconvénient si nous produisions tout ce que nous consommons. Mais il n'en est rien, et nous importons du détail et de la farine. Ces importations, il nous les faut payer avec notre or, avec nos titres étrangers, avec notre crédit. Nous devrions nous borner à n'acheter strictement hors de France que l'indispensable. A défaut des institutions, nos mœurs nous y devraient conduire. Mais qu'attendre de la mode qui, sorte et bornée, se met à narguer la guerre et trouve cette attitude spirituelle quand elle est proprement stupide ? Les plumes représentent des millions à l'importation; naturellement on porte des plumes. Et parce que le cuir est hors de prix, rare, nécessaire à l'armée, apporté de l'étranger, payé par un or que nous avons besoin de garder, il faut que les dames se chaussent de bottines qui leur montent jusqu'aux genoux, comme si elles allaient prendre les tranchées !

Dans le Correspondant, M. Marre, sur un ton plus sérieux, comme il convient à une revue de ce genre, prêche la même doctrine. Des économies, c'est dans tous les domaines qu'il faut en faire, dit-il. En ce moment toutes les ressources de la nation doivent être tendues vers la guerre, c'est pour chaque des Français un devoir essentiel de limiter ses dépenses à leur minimum et de diminuer le total formidable des produits de toute nature que nous importons à grands frais. Et il fait le répertoire des objets sur lesquels doit s'exercer cette économie. D'abord, le charbon. En temps normal la France consomme 60 millions de tonnes de charbon et elle en demande le tiers à l'étranger. Depuis la guerre elle en consomme moins, mais comme par contre du fait de l'occupation de ses bassins houillers, elle produit moins, aussi le chiffre de son importation reste le même. Ainsi pour le nombre de

tonnes, mais non pas pour le chiffre de francs qu'il faut verser. Les Etats-Unis profitant en effet du monopole qu'ils exercent à l'heure actuelle ont augmenté le prix du charbon de 32 à 150 ou même 160 francs. Si on économisait seulement 5 pour cent sur la consommation ordinaire cela signifierait une économie de 130 millions de francs par an, que cette économie se pratique en nature ou en gaz et en électricité. Cette économie est possible, prétend M. Marre, si l'on veut bien penser aux quantités considérables de déchets ménagers qui, au lieu d'être jetés à la poubelle ou à la rue, pourraient être brûlés chaque jour au foyer des cuisines. Il faudrait pour cela un peu de soin et quelques minutes de travail pour effectuer le triage de ce qui doit être certainement rejeté et de ce qui au contraire a une valeur combustible.

Leçon éminemment pratique que celle-là. L'analogie est parfaite sous ce rapport entre la situation du Canada et celle de la France. Nous sommes menacés d'une disette de charbon et non seulement les particuliers, mais la ville ne tire aucune utilisation des ordures ménagères, bien que le docteur Boucher ait fait un travail très intéressant et très élaboré à ce sujet de se conformer aux conclusions de ses savants hygiénistes ? Que de profits on pourrait tirer des ordures ménagères qui à l'heure actuelle ne rendent absolument rien.

Louis DUPIRE.

LE CATHOLICISME EN GRÈCE

NOTES D'UN TÊMOIN

On a beaucoup parlé, on parlera sûrement beaucoup encore de la Grèce. Nos lecteurs liront donc avec un intérêt particulier l'extrait d'une lettre adressée à l'un de nos amis par un religieux maltais, jadis missionnaire au Canada, actuellement missionnaire en Grèce :

Lutia, Tinos, 13 novembre 1916. ... J'ai commencé ma besogne de missionnaire grec (et moi-même, ne vous imaginez rien de considérable : notre œuvre, en effet, est bien modeste. En voici une idée : les choses sont exactement ce qu'elles étaient en 1870. Cette contrée est loin de ressembler à notre jeune et florissant pays. La seule œuvre qui se soit développée est l'Académie des Usulines françaises, comme par tout dans le Levant. Cette institution (qui compte environ 80 pensionnaires) (un peu orthodoxes), plus de 20 fillettes (en grande partie orphelines) et quelques cinquante externes. Elle est située tout près de notre résidence et de notre église. Un de nos Pères en est chapelain.

Les catholiques de cette île et de ces diocèses sont au nombre de 3,500 sur une population de 12,000 habitants ; ils vivent dispersés dans 25 petits villages ; chaque village a son église, jolie et propre, et son curé.

L'île de Tinos est accidentée et très riche en marbre, comme presque toutes les îles de l'Archipel.

Il n'y a pas, à proprement parler, de voies, mais seulement des sentiers et des chemins étroits, pierreux et raboteux ; par conséquent les voyages se font à pied (on use beaucoup de chaussures, comme vous pouvez vous l'imaginer) ; on se sert aussi de mulets et d'ânes, les seuls animaux possibles dans cette île. Celle-ci n'est pas grande ; seulement 60 milles de circonférence ; mais c'est encore une des plus considérables des Cyclades, ainsi appelées de la forme de cercle qu'elles affectent, dont on voit partout le centre. Dans ces deux îles, nous avons une résidence et une église.

Quant au nombre des catholiques des autres îles et, en vérité, de toute la Grèce, il est très restreint : notre voisine Syra seule en compte 8,000 ; elle a son évêque ; Naxos en environ 400 et a gardé son archevêque ; Santorin est un autre siège épiscopal avec 250 catholiques ; Chio, une grande île, n'a que 600 catholiques sur une population de 60,000 ; l'île de Corfou (dans la mer Ionienne) en a 4,000, dont 1,000 de descendance maltaise. Il y a un autre archevêque à Athènes, avec 9,000 âmes dans la ville et au Pirée, et 4,000 autres (la plupart sont des Italiens) à Patras.

En somme, la population catholique totale de la Grèce n'excède pas beaucoup 25,000 ! Un bien pauvre nombre en vérité. Quand on pense qu'il y a quelques siècles le catholicisme florissait dans ces îles, surtout alors aux Vénitiens ! Ici, à Tinos, il y avait au moins 7,000 catholiques, sans compter ceux de rite grec, qui n'étaient pas encore séparés de Rome et étaient soumis à l'évêque du lieu. Celui-ci nommait leur archevêque ; les fidèles lui demandaient la permission de faire ordonner leurs prêtres par un évêque oriental. Mais malheureusement, par la fraude et les artifices de certains ecclésiastiques, cette heureuse union a été brisée et depuis, ces gens sont restés sans communion avec le rite latin. Jusqu'en 1700, nos Pères prêchaient librement et administraient les sacrements dans leurs églises, donnaient des missions et faisaient des conversions parmi eux ; maintenant l'état de choses est complètement changé et un mur de séparation a été élevé. Quand tombera-t-il ? Dieu le sait et nous prions pour que ce soit bientôt. Une prière spéciale composée à cet effet a été récemment enrichie d'indulgences.

A OTTAWA

UNE DETTE DE \$800,000,000

C'est ce que nous devons actuellement—Cela dépassera le milliard dès que sir Thomas White aura emprunté les 250 millions qu'il va demander bientôt au peuple.

LA CHAMBRE VOTE \$500,000,000 POUR LA GUERRE

Ottawa, 1er février. — La Chambre a passé toute la journée à parler finances nationales, finances de guerre, nouveaux emprunts et dette nationale.

Il y a eu un travail très intéressant et très sérieux. Le moment ne paraît-il pas venu de se conformer aux conclusions de ses savants hygiénistes ? Que de profits on pourrait tirer des ordures ménagères qui à l'heure actuelle ne rendent absolument rien.

Louis DUPIRE.

LE CATHOLICISME EN GRÈCE

NOTES D'UN TÊMOIN

On a beaucoup parlé, on parlera sûrement beaucoup encore de la Grèce. Nos lecteurs liront donc avec un intérêt particulier l'extrait d'une lettre adressée à l'un de nos amis par un religieux maltais, jadis missionnaire au Canada, actuellement missionnaire en Grèce :

Lutia, Tinos, 13 novembre 1916. ... J'ai commencé ma besogne de missionnaire grec (et moi-même, ne vous imaginez rien de considérable : notre œuvre, en effet, est bien modeste. En voici une idée : les choses sont exactement ce qu'elles étaient en 1870. Cette contrée est loin de ressembler à notre jeune et florissant pays. La seule œuvre qui se soit développée est l'Académie des Usulines françaises, comme par tout dans le Levant. Cette institution (qui compte environ 80 pensionnaires) (un peu orthodoxes), plus de 20 fillettes (en grande partie orphelines) et quelques cinquante externes. Elle est située tout près de notre résidence et de notre église. Un de nos Pères en est chapelain.

Les catholiques de cette île et de ces diocèses sont au nombre de 3,500 sur une population de 12,000 habitants ; ils vivent dispersés dans 25 petits villages ; chaque village a son église, jolie et propre, et son curé.

L'île de Tinos est accidentée et très riche en marbre, comme presque toutes les îles de l'Archipel.

Il n'y a pas, à proprement parler, de voies, mais seulement des sentiers et des chemins étroits, pierreux et raboteux ; par conséquent les voyages se font à pied (on use beaucoup de chaussures, comme vous pouvez vous l'imaginer) ; on se sert aussi de mulets et d'ânes, les seuls animaux possibles dans cette île. Celle-ci n'est pas grande ; seulement 60 milles de circonférence ; mais c'est encore une des plus considérables des Cyclades, ainsi appelées de la forme de cercle qu'elles affectent, dont on voit partout le centre. Dans ces deux îles, nous avons une résidence et une église.

Quant au nombre des catholiques des autres îles et, en vérité, de toute la Grèce, il est très restreint : notre voisine Syra seule en compte 8,000 ; elle a son évêque ; Naxos en environ 400 et a gardé son archevêque ; Santorin est un autre siège épiscopal avec 250 catholiques ; Chio, une grande île, n'a que 600 catholiques sur une population de 60,000 ; l'île de Corfou (dans la mer Ionienne) en a 4,000, dont 1,000 de descendance maltaise. Il y a un autre archevêque à Athènes, avec 9,000 âmes dans la ville et au Pirée, et 4,000 autres (la plupart sont des Italiens) à Patras.

En somme, la population catholique totale de la Grèce n'excède pas beaucoup 25,000 ! Un bien pauvre nombre en vérité. Quand on pense qu'il y a quelques siècles le catholicisme florissait dans ces îles, surtout alors aux Vénitiens ! Ici, à Tinos, il y avait au moins 7,000 catholiques, sans compter ceux de rite grec, qui n'étaient pas encore séparés de Rome et étaient soumis à l'évêque du lieu. Celui-ci nommait leur archevêque ; les fidèles lui demandaient la permission de faire ordonner leurs prêtres par un évêque oriental. Mais malheureusement, par la fraude et les artifices de certains ecclésiastiques, cette heureuse union a été brisée et depuis, ces gens sont restés sans communion avec le rite latin. Jusqu'en 1700, nos Pères prêchaient librement et administraient les sacrements dans leurs églises, donnaient des missions et faisaient des conversions parmi eux ; maintenant l'état de choses est complètement changé et un mur de séparation a été élevé. Quand tombera-t-il ? Dieu le sait et nous prions pour que ce soit bientôt. Une prière spéciale composée à cet effet a été récemment enrichie d'indulgences.

par le Souverain Pontife : elle est très belle.

Si les catholiques du rite latin ont diminué en nombre, cela n'est pas dû à l'apostasie, mais à l'émigration. C'est par milliers qu'ils sont allés à Constantinople et actuellement, sur les 50,000 catholiques de cette ville, 12,000 sont originaires de Tinos. Vous en avez même quelques-uns à Montréal.

Quelle est notre œuvre ici ? Celle de tous les nôtres depuis leur arrivée en 1664 : nous sommes missionnaires ; nous visitons les villages à époque fixe pour y prêcher et surtout pour confesser. Pour ces fonctions, le peuple préfère les Pères. Nous dirigeons des congrégations, les Ursulines indigènes qui vivent dans leurs propres demeures, selon l'idée originale de leur fondatrice, et qui prennent soin de l'église. Nous donnons des retraites au peuple et chaque année au clergé ; on nous demande pour cela dans les autres îles et dans les villes du continent. Nos Pères de Syra font la même chose et depuis trois ans, ils prêchent des retraites à Athènes.

Commis de l'armée, . . .	2,000,000
Cablogrammes, frais d'imprimerie, de papeterie, etc., . . .	3,000,000
Recrutement, frais de douanes, fournitures, dépenses funéraires, etc., . . .	5,000,000

Sir Robert Borden déclare aussi que nous paierons la solde des 1,300 recrues canadiennes à la marine britannique. Il parle également, mais en termes très vagues, de nouvelles méthodes de recrutement "plus systématique" proposées au gouvernement, qu'il faut étudier de ce temps-ci et qu'il adoptera peut-être avant longtemps.

Notre dette nationale

Sir Thomas White, à part de ses explications à propos d'un emprunt nouveau, déclare que notre dette a augmenté de 165 millions depuis un an et il en donne le tableau suivant :
Au 31 mars 1914, nous devions . . . \$335,000,000
Au 31 mars 1915, nous devions . . . 449,000,000
Au 31 mars 1916, nous devions . . . 615,000,000
Au 31 janvier 1917, nous devions . . . 745,000,000

Sir Thomas White déclare qu'à part cela nous devons à la Grande-Bretagne, de 50 à 60 millions, pour frais d'équipement et de munitions pour nos soldats. C'est-à-dire que présentement notre dette nationale, y compris cette dernière somme, dépasse les 805 millions après deux ans et demi de guerre. Sir Thomas White déclare aussi que nous devons d'ici peu de mois emprunter 250 millions, ajoutés à 807 millions que nous devons déjà, ils porteront notre dette nette à \$1,057,000,000 à la fin de l'exercice de 1917-18 il est donc à peu près certain que nous devrions tout près d'un milliard de dollars en emprunts de 250 millions seront mis sur les marchés canadiens et américains avant longtemps. Sir Thomas White ne croit pas avoir de mise à les y placer, parce qu'il y a eu au-delà de 25,000 souscriptions au premier emprunt et 30,000 au deuxième emprunt placés sur nos marchés depuis moins de deux ans.

L'exercice financier 1916-17

On se rappelle qu'en 1916-17 le gouvernement a demandé un budget ordinaire de \$271,015,000 dont 50 millions pour la guerre. Les comptes publics de l'an dernier placent à \$172,147,838 nos recettes totales de l'exercice et nos dépenses ordinaires à \$130,330,726. Il est donc resté un surplus apparent de \$41,797,113 qui a été employé aux fins de guerre.

Sir Thomas White estime qu'à même les revenus de 1917-18 le Canada pourrait employer 60 à 70 millions aux frais de guerre. L'an dernier, rien que la solde et l'entretien de nos troupes ont coûté \$100,780,000 ; les frais de transport, \$8,686,000 ; le vétérinaire, \$13,194,000, les munitions, etc., \$7,766,000.

L'on peut remarquer dans l'état de dépenses publiques de l'an dernier que le gouvernement a reçu de Londres 148 millions pour commandes de guerre à placer et qu'il en a payé 186 millions. Il a aussi fait des achats pour le compte des gouvernements français, russe et italien, ainsi que pour celui de la Nouvelle-Zélande, achats se totalisant à une somme approximative de 10 millions.

Sir Thomas White a déclaré à M. Devlin que les taxes sur les profits de guerre ont donné 10 millions de dollars depuis novembre 1916 et qu'il s'attend à en tirer beaucoup plus dans le prochain exercice. La taxe sur les banques a donné un million.

Incidents

Au cours de la discussion du bill relatif aux \$500,000,000 de budget de guerre, M. Rodolphe Lemieux a suggéré que le général Lessard fut nommé commandant d'une brigade canadienne-française. Sir Robert Borden n'a pas s'est pas compromis. Il a rendu hommage aux applications du général Lessard et déclaré simplement qu'il espérait que celui-ci serait nommé à quelque poste encore plus élevé. Sur quoi M. Charles Murphy a dit : " Nous savons bien que si le pays n'a pas employé mieux qu'il ne l'a fait le général Lessard, c'est à cause de l'hostilité de sir Sam Hughes à son endroit." Sur quoi l'ancien ministre de la Milice s'est levé, disant qu'il en avait assez de toute cette affaire et qu'il était à bout de patience il va s'expliquer. " Le général Lessard est un excellent militaire, mais c'est une insulte à ceux qui sont aussi forts que lui de déclarer qu'il est le premier soldat du Canada. Le général Lessard en deux occasions aurait mérité d'être mis à pied", dit le général Hughes. Il déclare que la première fois ce fut au cours du différend militaire dans le 36e bataillon de l'Ontario, alors que le général Lessard avait fait certaines insinuations à propos des orangistes et de leurs rela-

tions avec le général Hughes. L'autre cas, ce fut quand le général Lessard organisa sans autorisation une mobilisation générale à Toronto. Sur ce, le général Hughes reprend sa place sans plus de commentaires ni d'un côté ni de l'autre. A la suite de certaines critiques de l'opposition sur le Service national, sur la diminution du recrutement et sur la migration de Canadiens aux Etats-Unis, le premier ministre annonça qu'avant longtemps il y aurait en toute probabilité un nouveau mode de recrutement.

MM. Blondin et Rainville

On se rappelle l'accusation portée par des libéraux et des électeurs du comté de Dorchester contre M. Blondin, à propos d'un discours qu'il avait fait à Sainte-Rose, il y a une dizaine de jours. Une déclaration assemblée de deux citoyens de l'endroit affirmait entre autres choses que M. Blondin avait conseillé la désertion aux électeurs de Sainte-Rose qui auraient craint le service obligatoire, et qu'il aurait dit à propos de l'affaire Allison, que l'argent vole importait peu, puisque c'était de l'argent anglais. A la suite de l'accusation contre M. Blondin les journaux publièrent une déclaration qu'on attribua à M. Félix Durocher de Montréal mis en cause comme secrétaire et lieutenant de M. Blondin. M. Blondin rentra en Chambre hier à mis les choses au point, selon ses amis. Il a commencé par dire que M. Durocher n'était pas autorisé à faire la déclaration qu'on lui a attribuée, qu'il n'a agi ni comme son lieutenant, ni comme son secrétaire. Au surplus M. Durocher nie la déclaration qu'on lui prête. Pour ce qui est de la conscription, dit M. Blondin, j'ai simplement dit en réponse à un adversaire libéral qui en évoquait le spectre que si la conscription était pour venir elle viendrait ouvertement, ce serait de la jachée de la part du gouvernement de déclarer qu'elle ne viendrait jamais. "J'ai aussi ajouté, dit-il, que la meilleure preuve des intentions du gouvernement, c'est qu'il avait laissé les quatre mille milles des frontières entre le Canada et les Etats-Unis sans aucune garde militaire."

Au début de la séance, la Chambre, sur proposition de sir Robert Borden, nommé vice-président des Communes et président du Comité général, M. Jos. Rainville, le député de Chambly-Verchères. Le premier ministre a fait en peu de mots l'éloge obligé de M. Rainville et rendu hommage à sa distinction, à sa courtoisie et à son tact. Il n'a pas dit un mot de ses anciennes évolutions politiques, ce qui n'eût pas fait dans le cadre. M. Rainville s'est immédiatement mis au travail sans aucune remarque ni aucune critique de ce qu'il a fait. L'on sait que cette position donne droit à un appartement, et à \$2,000 d'indemnité additionnelle par session, ce qui fait que M. Rainville retirera \$4,500 par session. Il n'aura cependant pas d'appartement à l'Hôtel du gouvernement tant que celui-ci n'aura pas été reconstruit pour tout de bon. Dans ce temps-là, il ne sera plus question de M. Rainville.

G. P.

BLOC - NOTES

Millions

Un budget de guerre de \$500,000,000, un budget ordinaire de \$203,000,000, une dette de 745 millions, des notes en souffrance de 50 à 60 millions en Grande-Bretagne, voilà la situation actuelle du Canada, du point de vue financier. Et pourtant l'exposé n'est pas complet, bien qu'il donne déjà un total de 705 millions de dépenses pour les 12 prochains mois et une dette qui touchera le milliard d'ici quelques semaines. Cela peut être consolant pour les jingos. Est-ce rassurant pour les autres ? Car il faudra payer tout cela, un jour et avec d'autre argent que l'indemnité problématique que ne nous versera jamais Berlin.

Chaussures

Une fabrique de Brockton, Etats-Unis, vient de terminer une paire de souliers de 21 de pointure, pour un jeune homme de l'Iowa, qui mesure 7 pieds 9 pouces, pieds nus, et n'a que 19 ans. En ces temps de la hausse des cours, voilà un jeune homme qui doit payer un joli prix de ses chaussures et qui n'en trouve pas à son pied chez le premier bottier du coin !

Deux sous

Ottawa, qui jusqu'ici payait ses journaux du matin deux sous le numéro, en paiera autant pour ses journaux anglais, chaque après-midi. Si la guerre se poursuit encore quelques mois, presque tous les journaux canadiens seront accablés à cette hausse. Le journal à un sou est en train de disparaître, tout comme le quotidien à \$3 par année.

Profits de guerre

Une autre industrie que contrasterait le retour de la paix, à brève échéance, c'est l'American Steel Foundries Co. Elle faisait en 1914 des bénéfices nets de \$493,000, en 1915, de \$502,000, et en 1916, elle a fait de \$4,225,000. Elle a touché plus de 23 pour cent de bénéfices sur sa mise de fonds initiale, pendant les 12 derniers mois, quand elle n'en faisait pas 1 pour cent pendant l'exercice précédent. Avec la Bethlehem Steel et la United States Steel, elle nage dans les surplus.

G. P.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'emparent du papier, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

CETTE NOTE DU
"CHRONICLE"
DE LONDRES

Monsieur le rédacteur,

Vous ferez hier allusion à une note du Daily Chronicle de Londres qui paraît faire un singulier contraste avec celle que le même journal donnait hier, d'après la dépêche de la Gazette de la ville de Berlin. Il me paraît un peu étrange qu'après s'être félicité de ce que la note des Alliés aux Etats-Unis ne réclamait rien pour l'Angleterre, le même journal se félicite aujourd'hui de ce que M. Long déclare que l'Angleterre ne rendra aucune des colonies allemandes qu'elle défend.

Comment expliquez-vous cela?

LECTEUR.

Note de la rédaction. — Nous n'expliquons rien. Nous constatons. Nous avons donc hier la note du Chronicle sur le discours de M. Long; voici, d'après la Croix de Paris, du 14-15 janvier, celle où il se félicitait de ce que l'Angleterre ne réclamait rien pour elle-même.

"L'Amérique ne m'a qu'à se réjouir que la Grande-Bretagne n'a formulé aucune demande."

"L'Angleterre ne paie pas des colonies ennemies, elle n'exige pas de réparations ou de compensations pour les atteintes portées aux droits et à la personne des citoyens britanniques."

"C'est une nouvelle preuve que nous n'avons pas fait la guerre par esprit de lucre ou pour détruire un concurrent commercial, mais simplement par sens du devoir, comme champion du droit des gens, contre ceux qui le violent. Il ne s'agit pas d'une manœuvre, mais d'une continuation d'une politique qui a fait accorder l'autonomie aux Boers après la guerre d'afrique."

"La réponse des alliés n'est pas en faveur d'une paix prochaine, et la note allemande l'exclut définitivement. Le président Wilson comprendra qu'il est préférable d'attendre des circonstances plus favorables pour continuer ses nobles efforts."

FEU M. F. LAMY

Saint-Barthélemy, de Berthier, 2 — La mort vient de faucher un de nos citoyens les plus distingués, dans la personne de M. Ferdinand Lamy, courtier d'assurances, décédé hier soir, à l'âge de 59 ans, après une courte maladie de huit jours.

M. Lamy était originaire de Saint-Sévère; il laisse pour pleurer sa perte sa femme (née Arvisais, Azilard), trois fils, Lorenzo, médecin à l'hôpital Général d'Ottawa, Adolphe, marchand de Montréal, et Paul; sept filles, Blanche, Rose, Jeanne, Hortense, Annette, Lorette et Germaine.

M. Adolphe Lamy, fils du défunt, est le secrétaire des "Amis du Devoir", section de la Pointe Saint-Charles, à Montréal.

Les funérailles auront lieu à Saint-Barthélemy lundi matin, à 9 heures.

À la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

CARSON FERA LA
DÉMobilISATION

Londres, 2. — Il est à peu près sûr que le général Carson sera en charge de la démobilisation de l'armée canadienne. On veut, afin d'éviter autant que possible la confusion et le mécompte, créer un département qui s'occupera incessamment de prendre des mesures pour organiser le travail considérable que ce sera de licencier plusieurs centaines de mille soldats, à la fin des hostilités.

JOURNAUX A DEUX SOUS

Ottawa, 2. — L'Ottawa Evening Journal et l'Ottawa Evening Citizen annoncent dans leurs éditions d'hier soir qu'à partir du 5 février, leur prix sera de 2 sous le numéro au lieu d'un sou comme avant.

L'augmentation est due à la hausse du coût du papier.

Tous les journaux du matin se vendent déjà deux sous le numéro.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

A VENDRE

Des "Ches-soi" sur commande, payables à la manière d'un loyer; terrains à bâtir pour \$5 par mètre et au-dessus; premières hypothèques individuelles garanties de \$500 et au-dessus; rapportant net de 4 à 8 pour cent; obligations d'Etat, de \$100 et au-dessus; rapportant 4 pour cent payables trimestriellement; certificats d'épargne (part de \$25 et au-dessus, rapportant 4 pour cent. Comptes de placements ouverts avec un minimum de \$1. Brochures envoyées gratis et promptement concernant n'importe lequel des sujets ci-dessus.

MARCEL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
MAIN 3791.

33e année. Actif, plus de \$4,000,000

CHOSSES MUNICIPALES

UNE PERTE DE \$325,000

Les ingénieurs Saint-George, Bell et Haynes font un rapport d'une extrême gravité sur l'égout de Notre-Dame de Grâce — Des experts seront nommés pour étudier la question de l'aqueduc — Economie de \$50,000.

Les sections 1 et 2 de l'égout collecteur de Notre-Dame de Grâce ont leur heure de célébrité: c'est maintenant au tour des sections 3, 4 et 5. D'après un rapport qui vient d'être fait par les professeurs Joseph Haynes, de l'université Laval, et M. W. Bell, de l'université McGill, et l'ingénieur P. W. St-George, la ville aurait payé \$325,000 de plus qu'elle aurait dû le faire aux entrepreneurs qui ont fait les travaux de ces sections.

MM. Mercier et Côté cependant, après qu'il eut été porté à la connaissance des commissaires, en ont nié la véracité.

La dispute qui s'est élevée entre l'ingénieur, autour de l'entreprise de l'aqueduc sera réglée par MM. H. E. Vautel, Arthur Saint-Laurent et John McRae. C'est la nouvelle annonce hier après-midi par M. Côté. Grâce à l'alliage de charbon qui a fait à l'usine des pompes de l'aqueduc, M. T. W. Lesage, surintendant de ce département, a réussi à faire économiser à la ville plus de \$50,000 sur le coût du combustible qu'il lui faut chaque année.

L'Association des Citoyens vient à la rescousse. Elle demande cette fois à la ville qu'elle se prête à payer les frais des poursuites qui seraient intentées contre les personnes impliquées dans l'affaire de Bordeaux.

EXCÉDENT DE \$18,000

Un rapport d'une extrême gravité vient d'être soumis au bureau des commissaires. Il s'agit, comme nous l'avons dit, de la construction des sections 3, 4 et 5 de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce. Il est signé par MM. P. W. St-George, John W. Bell et Joseph Haynes, les mêmes ingénieurs qui firent il y a deux ans, pour la ville, un premier rapport sur les sections 1 et 2 du même égout. Le bureau des commissaires avait passé une résolution, il y a quelque temps, demandant à ces trois experts de faire, sans frais pour la ville, l'inspection des trois autres sections.

Brièvement, ces ingénieurs, après avoir rappelé dans leur rapport que le montant des estimés pour les sections 3, 4 et 5 de l'égout en question s'élevait à \$335,402.68, déclarent que la ville en paiera la somme de \$354,331.99 aux entrepreneurs, a perdu \$18,869.31.

Le tableau qui figure au rapport est le suivant:

Sections	Estimés	Paiements
3...	\$107,363.03	\$111,669.35
4...	\$129,148.15	\$135,910.16
5...	\$91,208.90	\$91,208.90
(extra.)	\$7,742.60	\$106,752.48
	\$335,402.68	\$354,331.99

Excédent...

Les ingénieurs expriment leur étonnement que, après les révélations (enquête Pelland) faites au sujet des sections 1 et 2, des rapports aussi "protégés" aient été acceptés et les paiements effectués en conséquence.

INTENTION CRIMINELLE ?

Un deuxième tableau démontre que la ville a payé \$325,000 de trop cher pour la construction des cinq sections inspectées. Les différents excédents pour chacune de ces sections sont les suivants:

Sections	Excédents
1...	\$15,000
2...	\$5,600
3...	\$8,400
4...	\$9,400
5...	\$12,000
Total...	\$50,000

La ville, ajoute le rapport, a payé cette somme d'argent sans raison. Il est clair en effet que des employés de la ville peuvent fabriquer de faux rapports, de faux estimés, un faux profil de roc avec le résultat qu'il y a de tels surcharges énormes. Et, comme une telle pratique n'a pu amener une preuve positive d'intention criminelle, il est à craindre qu'on ne la répète de temps à autre dans l'avenir, au grand détriment des contribuables de Montréal.

Et les ingénieurs de faire la suggestion que la meilleure protection pour la ville dans l'occurrence serait de passer une loi en vertu de laquelle serait coupable d'une offense criminelle tout employé qui ne suivrait pas à la lettre les spécifications de travaux au contrat qui seraient sous sa direction — et cela sans égard aux raisons qu'il pourrait donner pour en avoir agi ainsi.

CE RAPPORT EST INEXACT.

Comme nous en avons déjà fait la remarque, ce rapport a été nettement contredit par le commissaire Côté et l'ingénieur en chef de la ville, M. P. Mercier.

— Ce rapport est absolument inexact, a dit M. Côté. D'abord, il n'y a pas eu de dépenses supplémentaires. Le montant des derniers estimés a été payé alors que M. Janin était ingénieur en chef, avec l'approbation du département en loi. Contrairement à ce que nous disent les ingénieurs qui ont fait ce rapport, les paiements ont été moins élevés que ne le comportaient les estimés.

M. Mercier opine entièrement comme le commissaire des travaux publics.

NOUS SAURONS QUI A RAISON.

Le bureau des commissaires décidait dernièrement de voter un crédit de \$50,000 pour l'engagement de trois "ingénieurs indépendants" que la ville chargerait de faire une étude des rapports contradictoires qui ont été faits depuis quelques mois sur l'entreprise de l'aqueduc. Il fut impossible cependant de connaître les noms de ces ingénieurs dans le temps.

Or hier, le commissaire Côté a cru devoir donner ces noms: les experts qui donneront une solution définitive au problème de l'aqueduc sont: MM. H. E. Vautel, Arthur Saint-Laurent et John McRae.

Ces trois hommes sont très connus du public aujourd'hui. M. Vautel est en effet l'ancien président de la commission du pont de Québec. M. Saint-Laurent, sous-ministre des travaux publics à Ottawa, est l'auteur des plans du canal de la Baie Georgienne. Et quant à M. McRae, ingénieur d'Ottawa, on sait qu'il a fait partie de la fameuse commission hydro-électrique d'Ontario.

— Le rapport, dit M. Côté, que feront ces experts, sera absolument impartial. C'est ma conviction d'autre part qu'ils donneront raison aux ingénieurs de la ville.

ECONOMIE SUR LE COMBUSTIBLE

Comment la ville, dans un des plus importants départements de son administration, est parvenue à réaliser une économie annuelle de \$50,000 sur le coût du combustible, c'est ce que M. T. W. Lesage, surintendant de l'aqueduc, a bien voulu expliquer hier aux représentants de la presse.

"Il est à remarquer, dit M. Lesage, que, dans ces dernières années, il y a eu une absence presque totale de fumées provenant des cheminées des usines de pompage à vapeur de l'aqueduc de Montréal. Pointe St-Charles. Ceci est dû à l'emploi pour les chaudières d'une proportion considérable de charbon anthracite dit "Bird's Eye", mêlé à une faible quantité de charbon bitumineux "slack". Ce combustible a été employé pour les chaudières de la ville depuis 1913 et les résultats obtenus, en plus de l'élimination de la fumée, ont été des plus satisfaisants au point de vue économique."

On se servait du charbon bitumineux avant 1913. Avec l'alliage dont M. Lesage vient de parler, la ville économise \$1.08 par tonne, \$140 par jour ou plus de \$50,000 par année.

Les grandes compagnies, remarque M. Lesage, qui font usage de vapeur dans la ville ont suivi en général avec un intérêt marqué le succès obtenu à l'usine de Pompage de l'aqueduc par l'emploi du charbon de qualité inférieure et plusieurs ingénieurs se sont rendus sur les lieux, afin de se rendre compte de visu, étant quelque peu sceptiques en face des merveilleux résultats constatés.

NOTES DIVERSES

L'Association des Citoyens a déjà demandé aux commissaires s'ils avaient réellement l'intention de lui laisser toute initiative dans l'affaire de Bordeaux; ils répondirent qu'ils n'avaient pas pris de décision de cette sorte.

De nouveau, l'Association demande si la ville est prête à payer les frais des poursuites que l'on prendra contre les coupables.

M. Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, demande aux commissaires si, en vertu d'un article de la loi adoptée par la législature, on ne devrait pas cesser de payer une pension à l'ancien magistrat de ville Robert Stanley Weir, qui veut se faire rembourser des honoraires de commissaire dans l'expropriation du boulevard Saint-Joseph.

Cet article de loi, mentionné par M. Chevalier, se lit comme suit: "Quiconque reçoit une pension de la cité perd pour toujours tout droit à cette pension, s'il devient, directement ou indirectement, partie ou caution à un contrat ou marché avec la cité pour l'exécution de quelque travail ou pour la fourniture de quelque chose, ou à un intérêt direct ou indirect dans tel contrat ou marché, ou en retire quelque profit ou avantage, ou agit comme arbitre, commissaire, expert, témoin expert, dans une instance en expropriation dans laquelle la cité est intéressée, ou est membre d'une société qui a une telle instance en cours, ou dans aucune procédure judiciaire dans laquelle la cité est partie intéressée, ou est membre d'une société qui agit comme avocat comme susdit."

— Les commissaires ont autorisé le paiement de la souscription de \$3,000 votée récemment au Conseil des Arts et Manufactures.

FAITS - MONTREAL

RESERVOIR D'HUILE
EN FLAMMES

UN INCENDIE DANS UNE USINE
DE LA RUE SAINT-PATRICE.

Hier, un incendie, dû à l'explosion d'un explosif, a détruit une usine de la Cie D. G. Loomis et Fils, 1112 rue Saint-Patrice, aurait sans doute eu de désastreuses conséquences n'eût été la prompt intervention des pompiers.

Le feu commença dans un réservoir d'huile inflammable et toute la charpente qui le recouvrait a été détruite par les flammes.

Les pompiers durent travailler une heure environ pour maîtriser les flammes.

CAMBRIOLAGE RUE PEEI

Une bande de voleurs a saqué la résidence de Mme George H. Kohl, 297 rue Peel, et a volé pour plusieurs milliers de dollars de bijoux.

Mme Kohl est en Angleterre depuis quelque temps, et sa résidence, quoique fermée, est sous la surveillance de quelques parents du voisinage.

Le cambriolage a été découvert mercredi soir, par M. Davis, qui remarqua que la porte du hangar était ouverte. Poussant plus loin ses recherches, il découvrit une des fenêtres de la cuisine enfoncée. Un feu allumé dans le foyer du salon flamrait encore.

Mallet et Vallis ont été brisés et

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande un jeune homme, parlant les deux langues, pour solliciter des commandes pour une imprimerie. Bon salaire sera payé à celui possédant de l'expérience dans cette ligne. Ecrire, mentionnant âge et expérience acquise, à J. N. C., Casier postal 750, Montréal.

PLOMBIER de première classe pouvant faire les réparations de radiateurs pour automobiles. Intitulé de vous présenter si vous n'avez pas la capacité voulue. Le plus haut salaire payé. S'adresser à Légar Automobile Limited, J. A. Degrae, surintendant du Service, 375 Ontario est. Tél. Est. 0012.

POSITION DEMANDEE
FILLE d'une quarantaine d'années demande position de ménagère dans un presbytère, très bonnes références. S'adresser à Mlle Rose Marie, casier postal 200, Saint-Jean-Baptiste Village, Co. Rouville.

A VENDRE

Propriété à vendre, Nos 2052, 2052A et 2052B avenue de Châteaubriand, entre les rues St-Zotique et Bélanger, avec garage, écurie, cour clôturée. Prix, \$7,200, \$3,200 comptant. Balance à 7 p.c. par an. S'adresser à Crépeau et Paquette, notaires, 310, rue Visitation, Montréal.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'AI A PRETER \$1,000, \$1,500 et \$5,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêt aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soie, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5898.

E. ROY

406, RUE SAINT-CATHERINE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Rassemblement et repassage à la mécanique exécutés en un clin d'oeil
Appeler: Est 5528 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront remises à neuf.

VOLAILLES DE RACES PURES

Voilà que la saison de l'incubation arrive. Nos notions en matière de volailles d'avoir à se procurer leurs producteurs, s'ils ne l'ont pas déjà fait, sans retard. Il nous reste quelques couples de chapons de toutes races. Quelques poulettes à élever. Volailles de toutes races. Indes, Bantams, Orpingtons, Game, Pekin, Rouen, Orange, faucons, domestiques, Extra Morgans, etc. Nous possédons 40 mères dindes et 15 grands reproducteurs pour ce printemps. Quelques dindons reproducteurs en mesure de vous procurer les oeufs de dindes demandés. Prêts en mars. Placez vos ordres sans retard. Quelques dindons reproducteurs à vendre. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de volailles. LA FERME AVICOLE YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, Qué.

Cours de Kerméno

Successeur RENE SAVOYE, I.C. et L.E.
Bachelier en arts et en sciences appliquées.
Préparation aux examens, brevets, service civil, etc.
Cours privés et semi-privés à termes faciles le soir.
Tél. Saint-Louis 1590. 410 St-Hubert

fouillées, tous les coffrets à

argenterie ont été défoncés et pillés; la boîte destinée à ranger les fourrages a été vidée.

Mme Kohl a deux fils à la guerre et elle est allée les rejoindre en Angleterre.

ACCIDENT D'AUTO

Au cours d'un accident d'automobile survenu hier à la Pointe Saint-Charles, Jean Shaw, âgé de 40 ans, 114 rue Saint-Dominique, a perdu la vie.

La victime, transportée à l'hôpital Notre-Dame immédiatement après l'accident, est décédée à son arrivée à cette institution.

On ne connaît aucun détail de cet

BLESSE PAR UN TRAMWAY

Vers les 5 heures hier après-midi, rue Saint-Laurent, Henri Rilleneuve, 35 ans, domicilié 70 rue Villeneuve, a été frappé par un tramway.

La victime glissa en traversant la voie et fut projeté à quelques pieds. Elle a été transportée à l'hôpital où son état est considéré comme désespéré.

LE CABINET DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. J. A. MURRAY, CONSTITUE SON CABINET.

Frédéricton, 2. — M. J. A. Murray qui devient premier-ministre du Nouveau-Brunswick, en remplacement de M. George J. Clark, dont le mauvais état de santé l'a obligé de résigner son siège, vient de constituer son cabinet qui comprend:

M. J. A. Murray, premier ministre et ministre de l'Agriculture.
M. D. V. Landry, secrétaire-trésorier de la province.
M. J. C. M. Baxler, procureur général.

M. B. F. Smith, ministre des travaux publics.
M. A. H. Slipp, ministre des terres et forêts.

M. Arthur Culligan, de Restigouche, et M. J. S. Taylor, de Charlotte, ministres sans portefeuilles.
M. Slipp, de Queens, a été assermenté hier après-midi.

Une convocation du cabinet relative à la réélection des nouveaux ministres aura lieu demain.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 2. — La liste des mis hors de combat d'hier soir comporte cent dix-neuf noms dont ceux de deux Montréalis. Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ont subi le plus de pertes.

Mort de ses blessures: A. Bradbury, 127 avenue Willibrod, Verdun. Blessés: A. Morrison, 3027a rue Saint-Dominique, Montréal; A. Rother, 10 rue Lowrey, Ottawa; C. Robichaud, Waterford, Digby Co., N.E.; F. F. Boutillier, Lunenburg, N.E.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

J.-P. BELAIR
AVOCAT PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, SAINT-JACQUES
Bureau du soir: Saint-Eustache.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Belair, Montréal".
Tél. Main 1225-1251. Codes: 1258
West, Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques
CHAMBRE 122
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Main 1422

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 122
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT
AVOCAT
222, Saint-Jacques. Main, 4019

GEOFFRION, GEOFFRION ET CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Epargne
Victor Geoffrion, C. R.
Alfred Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone Main 10

LAMOTHE, GADBOIS ET NANTÉL
avocats, Edifice Banque de Québec,
11, place d'Armes, Montréal. Télé-
phone Main 3215. J.-C. Lamothe, LL.
D. C. R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-
Maréchal Nanté, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713, Ch. 53, Edifice Duluth,
rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence: 2460 avenue du Parc. Rock-
land, 2459.

THEODULE RHEAUME
C. R.
180, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 212—Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 70
Tél. Main 2632

NOTAIRES
TEL. SAINT-LOUIS 504.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal
Bélanger et Bélanger

Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de successions. Tél. Main 1829.

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile: Edifice Duluth
258, rue Lafontaine, 60, rue Notre-Dame O.
Tél. Saint-Louis, 4938. Téléphone Main 4359

J.-EMERY CODERRE
SEC.-GRES. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence: 28, GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE
Montreal-2
Tél. (Stude) Pte-aux-Trembles, 29
(Stude) Pte-aux-Trembles, 27-2

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, P.C.
35, SAINT-JACQUES,
Bureau du soir:
262A rue Visitation. Tél. Est 3435

J.-ALEX. O'GLEAN
NOTAIRE
90, SAINT-JACQUES, MAIN 2663
Prêt sur propriété de ville et terre près
Montréal.

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000,
1ère hypothèque, règlement
de succession
Rég. 568, Fullam, Las. 627
Rég. 568, Fullam, Las. 627

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 4571. Bureau, 411

PROULX ET PROULX
NOTAIRES
90, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2559
W. J. Proulx, LL.B. Jos. Proulx, LL.B.
bureau du soir: bureau du soir:
203 Ave. Papineau. 410
Tél. Saint-Louis, 1760. Tél. Saint-Louis, 3350

J.-ALBERT SAVIGNAC
NOTAIRE
(autrefois de Biron et Savignac)
Spécialité: Examens de titres, règlement
de difficultés commerciales, difficultés de
famille, successions; placements de capitaux
à taux très avantageux. Prêts aux
fabricants et aux commissions scolaires.
Bureau: 99, rue Saint-Jacques
Edifice Banque Nationale
Le soir après 7 heures: 308 Sherbrooke Est
Tél. Est 1643

ELZEAR ROY
NOTAIRE
Prêt sur hypothèque. Achat de créan-
ces et autres. Département spécial pour
Administration de Successions et de pro-
priétés; recouvrements (collections); assu-
rances; placement de fonds; agence pour
achat et vente de commerce établis ou au-
tres entreprises.
206-209, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC
No 11, Place d'Armes, MONTREAL
Tél. Main 5762

VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, Limitée
BANQUIERS
EDIFICE VERSAILLES 90, RUE SAINT-JACQUES
TELEPHONE MAIN 8746 MONTREAL

NOTAIRES

Bureau: Main 2431.
J.-A. NADEAU
Notaire
Immeuble "Versailles"
90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

DOCTEURS
Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929
AUSSE, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME
Tél. Victoria 1529

SPECIALITES. — Maladies des femmes et
jeunes filles, obstétriques, accouchements.
CHAMBRE 122
97, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Saint-Louis 1685

Dr Tancrède BISSONNETTE
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Consultations: 8 à 9 heures a.m., 1 à 3 heu-
res p.m., 6 à 8 heures p.m.
90, RACHEL EST. MONTREAL

Diplôme en hygiène publique. — Heures:
12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.
Tél. Saint-Louis 3275

Dr Jos.-N. Chaussé
MEDECIN-CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

ANALYSES
HERVE NADEAU
CHIMISTE-ANALYSTE
Licencié en sciences de l'Université de Paris.
Tél. Saint-Louis: 4080. 932 rue Saint-Denis

DR ARTHUR ROY
SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA
SANTÉ-DENIS, MONTREAL
Heures de bureau: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m.
7 à 8 p.m.

L'ACTION MARITIME

EN JOUANT
FRANC JEU

LES ALLEMANDS, DIT UN FONCTIONNAIRE ANGLAIS, EN SONT VENUS A LA DERNIERE PHASE DE LA RESISTANCE, ET NOUS ALLONS LEUR RESISTER EN JOUANT FRANC JEU.

Londres, 2. — Dans un entretien avec un correspondant, un fonctionnaire a déclaré hier, que l'Allemagne a déjà inauguré les opérations sous-marines dont elle a menacé les Alliés dans sa note aux neutres. Il cite à l'appui de son assertion la destruction du vapeur anglais *Arctis*, que les Allemands ont coulé sans préavis, le 27 janvier, et sans s'occuper de l'équipage. L'extension des attaques aux transports maritimes, pavillon anglais ou le pavillon d'autres pays belligérants, et qui transportent probablement des passagers américains et des passagers d'autres pays neutres n'est qu'une question de temps. Tout indique que l'Allemagne va tout risquer en attaquant indistinctement tous les navires alliés, sans se préoccuper si cette conduite peut amener la guerre avec les Etats-Unis.

Il s'écoulera peu de temps, croit-on, avant que la campagne navale des Allemands, sous la forme brutale projetée, entraîne une rupture avec l'Allemagne et avec tous les neutres.

La Grande-Bretagne s'intéresse vivement, a dit le fonctionnaire, aux rapports existant entre les Etats-Unis et les neutres. Les Etats-Unis sont sur le point de reconnaître aux navires des pays de l'Entente le droit de porter des canons à la poupe comme à la proue pour se protéger contre les sous-marins. Jusque-là, les Alliés n'avaient placé qu'un canon à la poupe, mais par suite de l'activité grandissante des sous-marins, on constate que cela est insuffisant.

Par l'entremise de leurs ambassadeurs à Washington, les Alliés ont protesté violemment contre l'intention que l'Allemagne a manifestée aux Etats-Unis de traiter comme des croiseurs auxiliaires les navires armés à la poupe et à la proue. Il est improbable que les puissances de l'Entente transmettent une note à Washington à ce sujet.

"Nous avons combattu l'Allemagne en respectant les lois internationales", a dit le fonctionnaire. Nous avons eu égard aux droits des autres dans l'application de notre blocus, ainsi que dans toutes les phases de notre guerre navale contre nos ennemis. Tout ce que nous demandons maintenant, c'est le moyen de faire face à cette campagne sous-marine sans ménagement. Nous demandons uniquement ce qui peut nous permettre légalement de résister aux attaques des sous-marins. Nous ne craignons pas les menaces des Allemands. Nous sommes capables de nous défendre. Les Allemands en sont venus à la dernière phase désespérée de la résistance, et nous allons leur résister, comme nous l'avons toujours fait, en jouant franc jeu.

Profonde excitation
ON NE CRAINT CEPENDANT PAS
L'AFFAIREMENT.

Londres, 2. — Hier soir, Londres était dans un état de profonde excitation à propos de la possibilité de l'entrée en lice des Etats-Unis par suite de l'inauguration de la campagne sous-marine sans ménagement de l'Allemagne. La menace que Berlin a proférée d'affamer l'Angleterre par tous les moyens n'a pas créé une impression semblable. On n'a publié qu'à midi le texte de la note teutonne.

Les commentaires des journaux d'après-midi sont modérés. "Il ne nous convient pas", dit la *Westminster Gazette*, de suggérer à M. Wilson ou au peuple américain la ligne de conduite à tenir dans les circonstances. C'est la leur affaire, et ils auront raison de désirer que nous ne leur dictions pas la décision à prendre.

"La Prusse est atteinte de folie", Bethmann-Hollweg s'est converti à la doctrine de Clausewitz. Voilà le thème des principaux articles des journaux anglais de ce matin, qui expriment généralement toutefois, la plus grande sympathie à propos de la lutte patiente que le président a menée pour tenir son pays hors du conflit.

Dans un article intitulé "Qu'aurait fait Lincoln?" le *Morning Post* dit qu'on ne peut trop admirer ce que M. Wilson a fait pour rétablir la paix. Mais la dernière note de Berlin est presque une provocation. C'est une terrible situation pour un homme humain et bien intentionné d'être accusé à la guerre par la brutalité d'un sauvage belligérant. Sur le champ de bataille de Gettysburg, Lincoln a interprété la pensée de ses patriotes en déclarant qu'il ne se contenterait jamais de compromis qui rendraient vains les sacrifices de la nation.

Le *Daily Chronicle* dit que l'Allemagne ne serait jamais soumise aux restrictions imposées par les Etats-Unis sur mer, si la marine anglaise ne l'avait temporairement matée, maintenant, croyant avoir des chances de succès et espérant échapper par là à la défaite, elle fait fi de toutes ses promesses.

Le *Daily Telegraph* affirme que pour atteindre l'Angleterre, l'Allemagne a déclaré la guerre à toutes les nations neutres "et en ce faisant, elle a déclaré la guerre à toutes les nations neutres". Ce journal admet que les opérations sous-marines ont causé de grands dommages aux Alliés avant qu'ils aient eu raison, et que la situation est très embarrassante pour eux.

Le *Daily Mail* est d'avis que la note de Berlin équivaut à une déclaration de guerre aux Etats-Unis par ce qu'elle ne souffre pas de discussion. Le peuple anglais n'a jamais eu l'intervention des Etats-Unis, toute le journal, mais nous voyons comment ils peuvent laisser passer cette note.

LA PAROLE
À LANSING

LES COMPAGNIES MARITIMES AMERICAINES ATTENDENT LES INSTRUCTIONS DU SECRETAIRE D'ETAT — PLUSIEURS PAQUEBOTS SONT EN ROUTE POUR LES ETATS-UNIS.

New-York, 2. — M. P. A. S. Franklin, président de l'Intercolonial Maritime, a demandé hier à M. Lansing et au secrétaire d'Etat des instructions définitives touchant les mouvements futurs de la compagnie américaine de navigation. Le vapeur "St-Louis", actuellement ancré dans le port, est à charger un cargo de passagers et de marchandises. Le bateau doit partir samedi. M. Franklin dit que s'il ne reçoit pas d'instructions contrairement, le "St-Louis" partira comme à l'ordinaire pour Liverpool. Le télégramme que le président Franklin a envoyé au secrétaire d'Etat donne avis au département d'Etat que le "St-Louis" est un navire américain, assés par le "United States War Risk Bureau", à pour passagers des citoyens américains et transportent une cargaison conforme aux règlements du "War Risk Bureau" en ce qui concerne la contrebande.

Le télégramme déclare aussi que le vapeur "Philadelphia", qui remplit les mêmes conditions, est maintenant à 1200 milles de Liverpool en route pour New-York, que le "Finland" doit quitter Liverpool pour New-York, le 3 février, et que le "Kronland" a quitté Liverpool hier pour New-York.

Comme le "St-Louis", le "Philadelphia", le "Finland" et le "Kronland" transportent des passagers. Sur le "Philadelphia", il y a 35 sujets américains et 148 étrangers; sur le "Finland", il y a 46 Américains et 14 étrangers. Quant au "Kronland", des câblesgrammes reçus hier portent le nombre des passagers à 191, mais on ne donne aucune information quant à leur nationalité.

M. Franklin s'occupe aussi à la désignation par l'Allemagne de Falmouth comme port de destination des navires américains en Angleterre. Il déclare que Falmouth ne donne pas les facilités voulues aux navires.

"La nationalité des navires de la ligne américaine est maintenant visiblement indiquée et nous nous exprimons en grosses lettres sur les deux côtés de la coque", dit M. Franklin. "En plus de cela, on a peint deux grands drapeaux américains sur les deux côtés des navires, la nuit, ne sont pas seulement illuminés comme à l'ordinaire, mais une lumière spéciale est toujours allumée pour les navires américains à l'arrière."

"Je n'ai reçu aucune réponse de M. Lansing", dit M. Franklin, "et nous ne pouvons prendre de décision quant à l'avenir tant que nous n'aurons pas reçu une réponse. Cependant, en attendant les instructions, nous pouvons continuer à faire les préparatifs voulus pour que le "St-Louis" parte samedi. Aucune instruction n'a été envoyée aux autres navires."

Les fonctionnaires des douanes refusent de dire si le port va être fermé la nuit comme lors de la nuit de mercredi. On a appris, officieusement toutefois, qu'on continuera cette pratique. A la tombée du soir, deux contre-torpilleurs, l'un près des détroits et l'autre à l'entrée de Long Island déployaient une activité extraordinaire. Des projecteurs les éclairaient la nuit sans relâche.

Les représentants des compagnies maritimes anglaises et autres ici disent qu'ils n'ont pas encore reçu d'instructions sur les mouvements futurs des navires.

Comme les courtiers s'y attendaient, les taux d'assurances maritimes et des risques de guerre ont considérablement augmenté.

Vaste étendue de la zone
du blocus
L'ALLEMAGNE DEVRA PLACER
DES SOUS-MARINS A TOUTES LES
15 MILES.

Washington, 2. — Les paragraphes dans lesquels l'Allemagne et l'Autriche établissent leur blocus contre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie sont encore plus étendus qu'on ne l'avait d'abord compris.

Cette zone est délimitée de façon à interdire la navigation non seulement autour de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et du pays de Galles, de la France et de l'Italie, mais aussi dans toute la Méditerranée, sauf sur la côte septentrionale du Maroc, sur le littoral de l'Espagne, dans le voisinage des Baléares, et sauf sur une route large de 20 milles et qui relie la mer autour de l'Espagne avec les eaux helléniques.

Le blocus ferme tout le reste de la Méditerranée. Les îles de Corse, de Sardaigne et la Sicile sont englobées dans la zone prohibée. Toute la côte de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et de l'Égypte l'est également parce que ces pays sont des possessions françaises, anglaises ou italiennes. Le texte du document accompagnant la note allemande qu'on a reçu mercredi soir de Berlin, qui décrirait les parages fermés aux navires et exposerait les conditions aux vapeurs américains contenant plusieurs omissions et inexactitudes importantes. Le secrétaire d'Etat a reçu hier une traduction officielle de ce document, et le ministre de la marine en a utilisé une copie pour se rendre compte des limites de la zone interdite dans l'Atlantique et dans la Méditerranée.

Les parages affectés par le blocus dans le voisinage de la Grande-Bretagne et de l'Irlande comprennent environ 1,600 milles marins de leur extrémité orientale à leur extrémité occidentale, et environ 2,000 milles marins de leur extrémité septentrionale à leur extrémité méridionale. La longueur approximative du cordon encerclant les îles Britanniques est de 4,700 milles. Si les Allemands se servent de 300 sous-marins pour appliquer leur blocus, il faut qu'il y en ait un de 15 milles en 15 milles,

PARIS DANS
L'ATTENTE

TOUS LES NEUTRES ATTENDENT QUE LES ETATS-UNIS DEFINISSENT LEUR ATTITUDE POUR SE PRONONCER SUR LES NOUVELLES OPERATIONS MARITIMES.

Londres, 2. — Toute l'Europe tourne les yeux vers Washington, et l'on reconnaît que dans cette capitale se résout actuellement la question de savoir si les Etats-Unis vont être finalement entraînés dans le conflit. Mais Washington détermine non seulement la politique américaine, mais aussi dans une grande mesure celle de tous les neutres de l'Europe. On reçoit des messages disant que la Hollande, l'Espagne et les pays scandinaves attendent que les Etats-Unis définissent leur attitude pour se prononcer sur les nouvelles opérations maritimes annoncées par Berlin.

Les personnages officiels anglais gardent le silence de peur qu'aux Etats-Unis on ne voie dans leurs paroles un effort pour influencer sur la détermination de la politique américaine et sur la solution d'un problème qui affecte uniquement les empires centraux et les neutres. Deux opinions ont cours ici et on les discute chaudement. Selon l'une d'elles l'Allemagne espère affamer la Grande-Bretagne et ses alliés par une campagne sans merci de ses sous-marins et considère qu'elle a plus à gagner en arrêtant l'exportation des denrées et des munitions américaines qu'à maintenir des relations amicales avec les Etats-Unis. D'après l'autre hypothèse, les gouvernements des empires centraux croient servir de leur mieux leurs intérêts en provoquant l'hostilité des neutres, car ils pourraient dire à leurs peuples qu'ils ne peuvent combattre le monde entier.

SITUATION GRAVE EN HOLLANDE

Londres, 2. — Suivant une dépêche d'Amsterdam à l'agence Reuters, le journal hollandais "Telegraaf" considère que la note allemande crée une situation particulièrement grave. "Le temps est venu ou ne viendra jamais", ajoute le "Telegraaf", où le peuple hollandais doit se demander de quel côté ses intérêts seront le mieux sauvegardés. La réponse n'est pas douteuse. Nous avons tout à attendre des Alliés. Ils pourront soulever des obstacles dans notre chemin, mais ils ne torpillent pas nos navires et ne proposent pas la menace d'assassiner nos marins et nos passagers. Il faudra que nous protestions plus énergiquement qu'auparavant quand un de nos navires sera coulé."

Le "Handelsblad" d'Amsterdam se demande s'il existe un lien entre la concentration de troupes et l'érection de fortifications à la frontière orientale de la Hollande et les opérations sous-marines annoncées par Berlin. Il affirme que l'attitude de la Hollande dépendra de celle des Etats-Unis.

Le "Politiken", organe du gouvernement danois, déclare que l'Europe est entrée dans la dernière phase de la guerre qui apportera les plus grandes difficultés aux neutres. Il espère que malgré la situation très embarrassée faite au Danemark par la dernière mesure de Berlin, le pays échappera au fléau de la guerre.

Hier après-midi, le ministre des Affaires étrangères de la Hollande, les autorités navales et les représentants de la compagnie Holland-Amérique et des autres compagnies de navigation ont tenu une conférence à la Haye, pour discuter la situation. On dit que le gouvernement hollandais a interdit le départ de tous les navires.

Le gouvernement suisse a reçu la note allemande relative aux sous-marins. Le Conseil fédéral a discuté la situation et a convoqué une réunion des divers départements intéressés, pour prendre les mesures nécessaires au sujet de l'importation de la matière première et des denrées.

L'Autriche emboîte le pas. Londres, 2. — Une dépêche de Vienne à l'agence Reuters par voie d'Amsterdam, dit que le comte Czernin, le ministre des affaires étrangères austro-hongrois, a envoyé une note aux nations neutres au sujet de la guerre sous-marine à l'Allemagne. Cette note ressemble à la note allemande aux Etats-Unis.

Amsterdam, via Londres, 2. — Le "Vienna Fremdenblatt", dont une copie vient d'arriver ici, approuve dans un article éditorial la guerre sous-marine à l'Allemagne. Cette offensive, dit ce journal, amènera plus rapidement le rétablissement de la paix, tant désirée par les pays neutres.

On croit qu'à l'ouverture de la navigation, ce printemps, de graves difficultés surgiront si, comme ils le disent, les mécaniciens maritimes déclarent une grève générale.

Dernièrement ils ont adressé à toutes les compagnies une circulaire dans laquelle ils demandaient une augmentation de 25 p. 100 sur les salaires de 1916. D'autres demandes aussi ont été formulées qui ne sont pas de nature à simplifier la situation.

Dans la lettre-circulaire, cependant, les mécaniciens espèrent que la question se règlera à l'amiable, et que les patrons comprendront l'augmentation des salaires dans la mesure où la situation ne peut pas, feront droit à leurs réclamations.

Toute la côte septentrionale de la France est affectée par le blocus. Le littoral sud l'est aussi en entier, sauf dans les environs du golfe du Lion, de la frontière espagnole à un point situé à l'est de Marseille. Cette partie de la côte française a une longueur d'environ 100 milles. Dans la Méditerranée, toute la côte de l'Espagne, de Gibraltar à la frontière française, et toute la partie du littoral comprise entre la frontière espagnole et Pointe de l'Esperlette sont ouvertes à la navigation.

ETATS-UNIS

DES VERSIONS
DIFFÉRENTES

LES TMOIGNAGES RENDUS A L'ENQUETE SUR LA FUITE ONT ETE DES PLUS CONTRADICTOIRES — IL EST TOUT A FAIT DIFFICILE DE SE FORMER UNE OPINION JUSTE.

New-York, 2. — L'enquête au sujet de la fuite ou comme on l'appelle en langage officiel, de la "Prétendue divulgation" de la première note de paix du président Wilson, a changé complètement de physionomie: au commencement de la semaine on pouvait espérer de très bons résultats de cette enquête; dans la journée d'hier les témoignages ont été tout à fait contradictoires et il devient tout à fait difficile de se former une opinion juste. Le comité des règlements a été désorganisé par la crise internationale; plusieurs des membres de ce comité sont partis pour Washington, hier, et tout le comité a eu l'intention de s'en aller à Washington pour terminer l'enquête. Mais les témoignages contradictoires rendus hier, nécessitent au moins une autre séance à New-York.

D'après les témoignages rendus mardi dernier un message envoyé à des correspondants par la firme de courtage E. F. Hutton, de New-York, vers 11 heures 54 dans l'après-midi du 20 décembre, plusieurs heures avant que la note du président ne fût rendue publique, contenait un sommaire exact du contenu de cette note. Ce message, a-t-on dit, était basé sur une information donnée par le correspondant de la firme Hutton à Washington, F. A. Connolly and Co. Le beau-frère du président Wilson, M. Bolling, fait partie de cette dernière firme.

Mardi, M. Connolly admettait avoir envoyé un message à la firme Hutton, dans l'après-midi du 20, contenant la même information qui avait été reçue, à 1 h. 54, de la firme Hutton. Hier matin il est allé plus loin et il a déclaré que son message à Hutton était exactement le même que celui qu'il avait reçu auparavant de cette firme. M. Connolly n'a pas gardé de copie de son message. Il s'en est tenu cependant à sa prétention de la veille qu'il n'avait reçu d'information de personne au sujet de la note du président et que son pronostic était simplement basé sur des conversations qu'il a entendues dans son bureau et sur un discours qu'il avait entendu prononcer par le président au Gridiron Club, le 9 décembre. M. Connolly dit aussi qu'il aurait pu aussi ne vouloir que "créer une impression" sur le marché.

William G. Toomey, chef des télégraphistes de E. F. Hutton and Co., qui distribue les dépêches qui arrivent à la firme, aux principaux officiers, se rappelle avoir vu la dépêche de M. Connolly, un peu avant une heure, dit-il. Le témoin prononce le nom de Joseph W. Becker, le télégraphiste qui travaillait sur le fil privé entre les bureaux de la firme Hutton et ceux de la firme Connolly. Becker a déclaré qu'il a travaillé toute la journée du 20 sur ce fil et qu'il n'a pas vu le télégramme Connolly.

Ce témoignage a semblé causer une forte impression sur le comité. M. Toomey a dit que les fils de la American Telephone and Telegraph Co. sont tous aux courtoirs avec la permission de s'en servir pour des communications téléphoniques, après les heures d'affaires. M. Toomey déclare cependant que le fil Washington-New-York n'a jamais servi pour ce genre de communication.

Un témoin a laissé entendre que cette dépêche avait pu venir sur le fil qui met en communication tous les correspondants du sud de la firme Hutton et avec qui la firme Connolly a une communication. Becker a cependant déclaré que les messages de la firme Connolly passent directement sur le fil général. D'un autre côté M. Connolly a déclaré que son télégramme avait été expédié sur le fil privé. Becker n'a pu trouver le télégraphiste qui avait reçu ce message.

Toomey a avoué avoir écrit lui-même le "Stock flash" expédié à 12 h. 57 et disant: "Tous les rapports laissent entendre que le département d'Etat publiera aujourd'hui une déclaration pour promouvoir les propositions de paix."

UNE AUTRE GREVE
A L'HORIZON

LES MECANICIENS MARITIMES DEMANDENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE.

On croit qu'à l'ouverture de la navigation, ce printemps, de graves difficultés surgiront si, comme ils le disent, les mécaniciens maritimes déclarent une grève générale. Dernièrement ils ont adressé à toutes les compagnies une circulaire dans laquelle ils demandaient une augmentation de 25 p. 100 sur les salaires de 1916. D'autres demandes aussi ont été formulées qui ne sont pas de nature à simplifier la situation.

Dans la lettre-circulaire, cependant, les mécaniciens espèrent que la question se règlera à l'amiable, et que les patrons comprendront l'augmentation des salaires dans la mesure où la situation ne peut pas, feront droit à leurs réclamations.

A L'UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance à l'Union Catholique, dimanche prochain, le 4 février, à deux heures et demie p.m. au lieu ordinaire des réunions, salle de la bibliothèque, rue Bleury.

La conférence sera donnée par le révérend Père A. Melançon, S.J.

Le sujet qu'il traitera est du plus haut intérêt. Le cinquantenaire de la Confédération Canadienne.

Les membres de l'Union Catholique et les amis de l'œuvre nationale sont tout spécialement invités à assister à cette séance.

WRIGLEY'S

La Gomme à Mâcher la plus répandue dans le monde entier

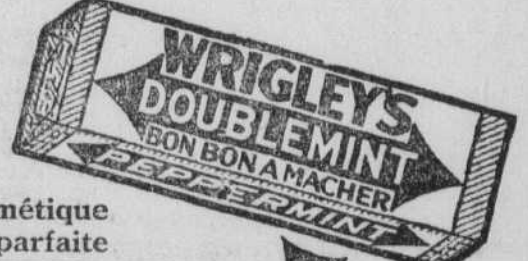


Où vous apprécierez le mieux la Wrigley c'est lorsque vous serez en auto, filant à bonne allure.

Ce délicieux bonbon parfumé à la feuille de menthe fraîche dure longtemps, apaise la soif et calme les nerfs.



FAITE AU CANADA



Emballage hermétique Conservation parfaite

N'oubliez pas la

WRIGLEY'S
Après chaque repas



ANGLETERRE

LA VICTOIRE
EST CERTAINE

M. ASQUITH DECLARE QUE LES RESSOURCES NAVALES ET MILITAIRES ASSURENT AUX ALLIES UNE VICTOIRE INDISCU-
TABLE. — LE SCHEMA DE LA POLITIQUE AMERICAINE.

Londres, 2. — Dans un discours à Ladybank, hier, l'ex-premier ministre Asquith a affirmé péremptoirement que les ressources navales, militaires et économiques des Alliés de l'Entente rendent la victoire on ne peut plus certaine.

L'idée que le conflit est sur le point de se terminer à notre désavantage, par un échec total, est une pure utopie, dit-il.

L'issue d'une bataille peut fluctuer, mais si l'on tient compte de l'influence du travail, du conflit devient de plus en plus inégal et le succès tourne de plus en plus du côté des Alliés.

Parlant de la nouvelle campagne sous-marine de l'Allemagne, M. Asquith dit: "Il est impossible d'appréhender cette question aussi sérieusement qu'elle devrait l'être, mais la marine de guerre a pris d'autres mesures, tel l'armement des navires-marchands, l'accélération de la vitesse et l'accroissement du tonnage, en faveur des Alliés."

Ces mesures préventives ont été prises dans le but de faire face à la nouvelle campagne sous-marine. M. Asquith déclare ensuite qu'il ne ridiculise pas ces propositions de paix qui avaient été faites, mais dont l'Allemagne s'est fait fi, et que le récent discours du président Wilson qui contient le schéma de la politique américaine, pour mieux dire, l'idéal américain, doit être apprécié à sa juste valeur.

M. Asquith a répété son discours à Dublin il a parlé du droit public comme devant être l'idée dominante de la politique européenne, et n'a pas craint de proclamer que ses idées ne différaient pas essentiellement de celles du président Wilson, voire de son idéal, à cette exception près que le président Wilson voudrait refaire les frontières géographiques de l'Europe.

Faisant allusion à la phrase du président Wilson: "La paix sans la victoire", M. Asquith soutient que le président renonce à la mé-

diation. Je ne m'arrêterai pas à jouer sur les sens de cette phrase désormais célèbre.

Cette phrase démontre la nécessité qu'il y a pour nous de bien montrer aux neutres que nous voulons une paix victorieuse et rien autre chose. Et nous ne devons être satisfaits que lorsque les Alliés auront obtenu des garanties solides contre un nouveau conflit. Voilà ce que nous entendons par une paix victorieuse. Nous n'avons jamais désiré l'annexionnement de l'Allemagne, pas plus de son empire que de son peuple.

TROIS CUIRASSES POUR
LA MARINE AMERICAINE

CINQUANTE ET UN MILLIONS POUR LA DEFENSE DES COTES

Washington, 2. — La commission de la marine a décidé, dans l'étude de son budget, la construction de trois cuirasses modernes, du type le plus moderne, d'un déplacement de 42,000 tonnes, d'une vitesse de 23 nœuds à l'heure et d'un armement de 12 canons de 16 pouces; ces énormes unités coûteront chacune, \$28,178,582.

La commission prévoit un budget de \$351,453,245; elle en affectera \$51,000,000 à la défense des côtes et \$12,000,000 à la construction de nouveaux chantiers maritimes. Elle fera construire les trois cuirasses, les navires de guerre suivants: un croiseur de bataille qui coûtera \$26,694,496, y compris l'armement et les munitions, et aura une vitesse de 35 nœuds; trois croiseurs rapides, qui coûteront, complets, \$6,746,145 chacun; quinze contre-torpilleurs, coûtant complets \$1,748,812 chacun; un bateau de ravitaillement des contre-torpilleurs, coûtant, complet, \$2,199,400.

LES ORGUES DE
SAINT-EUSEBE

ELLES ONT ETE BENIES HIER PAR Mgr GAUTHIER.

La paroisse de Saint-Eusèbe a inauguré et fait bénir ses nouvelles orgues hier soir. Sa Grandeur Mgr Gauthier, président la cérémonie et le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Brosseau, chapelain du Mont Saint-Louis.

Le programme musical a été exécuté par M. B.-F. Poirier, l'organiste de Saint-Jacques. L'assemblée qui remplissait la vaste nef a beaucoup applaudi et les différents morceaux du programme musical qui a été brillamment exécuté.

PRÉCIS DE LA GUERRE

HEUREUX RAID
DES ANGLAIS

LES TOMMIES EFFECTUENT UNE INCURSION AU SUD-EST DE NEUVILLE-SAINT-VAAST SANS EPROUVER DE PERTES.

Londres, 2. — Sur le front anglais on signale quelques opérations secondaires. Au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, les Tommies ont effectué avec succès une incursion de bonne heure hier matin, sans éprouver de pertes.

Dans la soirée de mercredi, les Anglais ont de nouveau légèrement amélioré leurs positions, au nord de Beaumont-Hamel. Ils ont repoussé une attaque contre l'un de leurs postes, dans le voisinage de Grandcourt.

Hier matin, ils ont repoussé des tentatives d'avance, au sud-est d'Armentières et à l'est d'Ypres, et deux autres attaques dans la région de Weischaede. L'adversaire a subi des pertes considérables.

A plusieurs endroits, les Anglais ont opéré avec succès des contre-bombardements contre les tranchées allemandes. Durant le mois de janvier, ils ont fait prisonniers en France 1,228 soldats et 27 officiers.

Il n'y a rien d'important à signaler sur le front français, sauf une action d'artillerie assez vive à Hartmann-Weilerkopf et à l'est de Metzeral.

ITALIE

Le communiqué officiel de Rome signale de nouveau une activité prononcée de la part de l'artillerie sur le front italien.

FRONT RUSSE-ROUMAIN

Malgré les gaz asphyxiants, un froid intense et la résistance opiniâtre de l'ennemi, les Russes ont récupéré leurs tranchées dans le secteur du grand chemin de Kalmien et en ont complètement chassé les Allemands. Sur le front roumain, dans la soirée de mercredi, les Teutons ont dirigé 5 attaques contre les hauteurs situées à l'est de Iacobeni, au sud-ouest de Kimpolung. Les Moscovites les ont repoussés en leur infligeant de grandes pertes.

Dans le cours du combat de mardi, à l'est de Iacobeni, les Russes ont fait 1,011 prisonniers et capturé des pièces d'artillerie.

Au Caucase, la tempête de neige continue à faire rage, et dans la mer Noire, les vaisseaux de guerre russes ont capturé 5 bateaux dans le voisinage de l'Anatolie.

LA VIE SPORTIVE

LA CASQUETTE BAT GARNET PAR 1 À 0, HIER, AU JUBILÉ

LES STARS FONT PARTIE NULLE AVEC SAINTE-ANNE PAR 1 À 1.
— DEUX EXHIBITIONS FORT GOUTEES PAR LES MILLE PERSONNES QUI ETAIENT AU JUBILÉ, HIER.

Ceux qui n'ont pas assisté aux sensationnelles parties de la ligue de hockey, hier soir, au Jubilé, ont perdu des spectacles comme ils n'en verront jamais. Quand quatre clubs comptent en tout et pour tout le total de trois points au cours de deux parties de trois périodes de 20 minutes, et que les avants se dépensent avec la dernière énergie pour compter et trouver les défenses ennemies, on peut dire que le spectacle est unique en son genre, et que ceux qui n'en ont pas été témoins ont grandement perdu. C'est ce qui est arrivé, hier, pour ceux qui ne sont pas allés au Jubilé.

La Casquette a vaincu les Garnets par 1 à 0 après 60 minutes d'un jeu excessivement rapide et passionnant à l'extrême, les courses des joueurs soulevant l'enthousiasme des spectateurs, qui furent tenus dans l'incertitude jusqu'à la dernière minute. On comprend que la Casquette était décidée à vaincre absolument, et les Garnets étaient bien résolus à vendre chèrement la partie. Ils ont combattu avec un ensemble admirable et pour être juste, il faut dire qu'il est difficile de discerner quelle équipe a le mieux joué, hier soir. La Casquette a eu le dessus sur la défense, ses porte-couleurs, Leger et Matte, opposant une vraie muraille aux avants des Garnets. Les gardiens de buts Maltais et Penny ont été de vrais sphynx dans leurs filets respectifs, et ils ont bloqué une multitude de lances dangereuses. Le point de la Casquette fut compté dans la troisième période, après que Matte fut revenu sur la glace, qu'il avait été forcé d'abandonner quelques instants, à la suite d'une dure collision avec Degray, des Garnets, et la rondelle fut projetée dans les buts après que Penny fut sorti pour venir à la rencontre de Matte. Le brillant compte de la Casquette n'eut alors pas de difficulté à déjouer Penny. La joute fut excessivement rapide, et l'issue en fut indécise jusqu'à la fin. Cette victoire met la Casquette en belle position.

Les Stars et les Sainte-Anne ont lutté avec un entrain admirable pour se disputer la palme dans la finale; mais, ce fut en vain, et tout ce qu'ils purent faire fut d'annuler par 1 à 1. N'empêche que la partie fut une des plus grandioses exhibitions, données par des amateurs depuis des années à Montréal. Les Stars eurent le dessus du jeu, quant à l'attaque; mais le "poke-checking" des "Saints" les déconcerta consi-

derablement, et les défenses des Irlandais repoussèrent tous les clans des Stars. La Sainte-Anne fut le premier à compter, au milieu de la seconde période, et c'est hier qu'il sauva les Stars de la défaite, en égalant les chances, dans la finale. Après cela, les deux équipes luttèrent avec intrépidité mais en vain, et la partie prit fin par le résultat de 1 à 1. Réalisant qu'ils devaient rester sur la glace pour vaincre, les deux clubs jouèrent au hockey avant tout, et la partie fut absolument amicale. Cette fois nulle est la troisième des Stars, depuis le commencement de la saison. Elles affectent donc beaucoup leurs chances jusqu'à présent.

Garnet (0) La Casquette (1)

Buts Maltais Leger
Points Leger
Couverts Matte
Anderson Pollock
Degray A. droites Gagné
Penny A. gauches Fitzpatrick
Substituts: Garnet: Harrington, Doyle, Clark, McCarthy, Gaddbois, Howard, La Casquette: Robert, Lamarche, Bolduc, Crawford.
Arbitres: Smeaton et Pitre.
Juges des buts: Côté et Jarvo.
Chronométrateur: M. H. Cathercole.
Compteur: J. L. Foley.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Seconde période.
Pas de point.
Troisième période.
1—La Casquette—Matte . . . 13.00

2—Star (1) vs Ste-Anne (1)
Buts Runions
Points Hyland
Norton Couverts McMullen
O'Grady Centres Devins
Langlois Ailes Evans
Miers Ailes Mills
Substituts—Star: Roddick, Charlebois, Smart, Beauchamp, Cope-land, Prud'homme, Ste-Anne: F. McMullen, Brady, Taylor, Boisselle, Godel.
Arbitres: Cooper Smeaton et Didier Pitre.
Juges des buts: Z. Samuels et McGuire.
Chronométrateur: J. L. Fowley.
Pénitencier: W. H. Gathercole.

SOMMAIRE:
Première période
Pas de point.
Seconde période.
1—Ste-Anne—Godel . . . 12.25
Troisième période.
2—Star—Miers . . . 7.00

ouvrirent la séance sont pratiquement sur un pied d'égalité, et promettent de se livrer un duel étonnant. Une rivalité extrême existe entre ces deux équipes surtout depuis la partie protestée disputée il y a quelque temps. Le Telegraph se promet bien d'indiquer une défaite décisive au Social afin de lui prouver une fois pour toutes sa supériorité.

La deuxième partie de la soirée mettra en présence le Western et le Stanley qui ne sont séparés que par une demi-partie, le Western ayant un match nul, et le Stanley, ayant subi une défaite. Si le Stanley triomphait lundi, il prendrait la tête de la ligue. C'est donc dire qu'il luttera en désespéré pour vaincre les champions.

Mardi soir, le Western recevra au Jubilé, la visite du club de Mlle Albertine Lapensee, de Cornwall. Ce sera là une partie de la Ligue des Trois Villes. Le Cornwall a triomphé du Western à Cornwall, mais le club de Len Porteous se promet de prendre sa revanche cette fois. Il sera intéressant de voir à l'oeuvre les deux rivaux, Mlle Lapensee et Vautier, les deux plus habiles joueuses dans les clubs de jeunes filles.

HOCKEY À RIGAUD
Rigaud, 2 — Dimanche, le club de l'endroit rencontra, dans une partie de hockey, la deuxième équipe de Rigaud, et les "jeunes" durent baisser pavillon devant les attaques formidables de leurs "aînés". Le résultat fut de 7 à 1. Saucier et Sauvé, sur la défense, descendirent maintes et maintes fois, et comptèrent quatre points à eux deux. Bélanger, V. Chartrand et Arseneault eurent chacun un point à leur crédit. La prochaine partie, ici, sera avec la forte équipe de Pointe-Forêt, qui a battu la poudrière Curtis et Harvey par 8 à 4.

SOMMAIRE:
Première période
Rigaud—E. Bélanger.
Rigaud—L. Saucier.
Deuxième période
Rigaud—Arseneault.
Rigaud—C. Sauvé.
Troisième période
Rigaud—L. Chartrand.
Rigaud—V. Chartrand.
Rigaud II—F. Sauvé.
Rigaud—C. Sauvé.
Arbitre: Jean Montpetit.

LA LIGUE DES IMPRIMEURS
Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la ligue de quilles des Imprimeurs: Herald

Armstrong. . . 147 174 143—463
Redmond. . . 149 157 175—481
Taylor. . . 120 122 182—424
Jackson. . . 120 143 118—381
Johnston. . . 143 118 133—394
Totaux. . . 679 714 751—2084

Journal
Menziès. . . 164 150 166—480
Bedding. . . 170 189 137—496
Mould. . . 117 169 132—413
Gibb. . . 90 117 154—361
Kenney. . . 142 165 147—454
Totaux. . . 682 785 736—2203

Journal
Totaux. . . 682 785 736—2203
Journal gagne 3 parties.

BLONDEAU ET MEUNIER TRIOMPHENT DE TURNER ET KEATING PAR 4 À 3

LES DETENTEURS DU TROPHÉE STRACHAN ONT REMPORTÉ UNE VICTOIRE CHAUDEMENT CONTESTÉE AUX ALLEES ELECTRA HIER SOIR — MEUNIER SE DISTINGUE PARTICULIEREMENT.

Les amateurs de jeu de quilles qui se sont rendus hier soir aux allées Electra n'ont sûrement pas regretté leur soirée car ils ont assisté à une joute comme rarement il nous est donné de voir. La rencontre entre les équipes de deux joueurs Meunier et Blondeau contre Turner et Keating a été la plus excitante et la plus contestée qui ait eu lieu jusqu'ici dans les séries pour le trophée Strachan.

Meunier et Blondeau triomphèrent de leurs adversaires par 4 à 3 et cette victoire est due au beau jeu de Meunier et à la ténacité de Blondeau. Le premier a joué en maître et la précision dans le lancé de sa boule lui a valu des résultats de 264, 217 et 223. Ce joueur a obtenu douze "strikes" consécutifs, finissant la première partie par trois et en strikant la deuxième joute par neuf "strikes". Meunier eut une partie malheureuse au cours de la soirée car dans la cinquième il ne put faire mieux que 139 mais il faut ajouter que la guigne s'était acharnée à lui dans cette joute car il ne fit pas moins de six coups de chandeliers sans cependant commettre une seule erreur.

LALONDE JOUERA DEMAIN CONTRE LES OTTAWAS

LE FAMEUX GÉNÉRAL DU BLEU BLANC ROUGE DIRIGERA LES OPERATIONS DE SON CLUB CONTRE L'EQUIPE DE LA CAPITALE.

Le Canadien a malheureusement commencé la deuxième moitié de la saison, comme il avait fait pour la première. Il est cependant à souhaiter que sa malchance va s'arrêter et que le Bleu Blanc Rouge va renverser dans cette série les résultats de ses deux premières joutes avec le club Ottawa. Les gens de la capitale ont battu le Canadien deux fois dans la première série, ce qui d'ailleurs n'a pas empêché ce dernier de remporter le championnat, mais Lalonde et ses hommes vont travailler ferme pour prendre une éclatante revanche des revers qu'ils ont subis aux mains des Ottawas.

La joute de samedi entre le Canadien et l'Ottawa, les deux plus forts clubs de la N. H. A., sera à n'en pas douter l'une des plus importantes que nous verrons cette saison à l'arena. La rivalité entre les deux clubs est intense, et les Ottawas, furieux d'avoir vu le championnat de la première série leur échapper, lutteront samedi avec une énergie

irrésistible. Avec des hommes comme Nighbor, Cy Denneny et Gérard sur sa ligne d'avants, l'Ottawa devrait accomplir des prodiges, et il est certain que les buts de Vézina subiront un bombardement en règle et que le fameux joueur de Chicoutimi devra se surpasser s'il ne veut pas être débordé.

L'on s'attend à ce que Lalonde soit en état de jouer samedi soir. Avec Lalonde sur l'équipe, celle-ci sera, croyons-nous, en mesure de faire face à ses puissants adversaires. Lalonde est toujours l'indomptable général dont le génie, le jugement et la stratégie ont fait remporter de si nombreuses et si brillantes victoires au Bleu Blanc Rouge.

Le Canadien veut établir un meilleur record dans la deuxième série que dans la première, et il tentera l'impossible pour vaincre l'Ottawa samedi soir à l'arena. Aucun fervent du hockey ne voudra manquer ce match passionnant.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

Ceux qui assistaient aux parties jouées hier soir à Ahuntsic n'ont certainement pas regretté leur déplacement. Rarement, il nous a été donné de voir du si beau jeu chez les clubs amateurs: les joueurs se valaient sous le rapport de la vitesse, mais ceux de Montréal-Nord et d'Ahuntsic se sont montrés supérieurs à leurs adversaires quant au jeu scientifique et à la mise en échec.

La première joute entre Montréal-Nord et Bureau de Poste s'est terminée à l'avantage de ce premier club avec le résultat final de 6 à 3. La seconde joute de la soirée entre les meneurs de la ligue et le club des étudiants s'est terminée par une victoire du club Ahuntsic avec le résultat de 5 à 1.

SOMMAIRE
Bureau de Poste—Fernet, 30 sec.
Montréal-Nord—Bender, 6 min.
Montréal-Nord—Boyer, 30 sec.
Montréal-Nord—Bleau, 8 min.
Bureau de Poste—Fernet, 1 min.
Montréal-Nord—Finley, 30 sec.
Montréal-Nord—Finley, 1 min.

Deuxième période
Montréal-Nord—Boyer, 2 min.
Bureau de Poste—O'Brien, 6 min.
E.E.A. Ahuntsic
Archambault Buts St-Aubin
Veronneau Point Quevillon
Duclos Couverts Sauvé
Hillman A. gauche Lavallée
Godbout Centre Laverdure
Dufresne A. droite Bethune

SOMMAIRE
Ahuntsic—Laverdure, 3 min.
E. E. A.—Dufresne, 1 min.
Ahuntsic—Sauvé, 1 min.
Ahuntsic—Sauvé, 1 min.
E. E. A.—Dufresne, 5 min.
Ahuntsic—Laverdure, 3 min.
Ahuntsic—Laverdure, 1 min.

Deuxième période
E. E. A.—Hillman, 2 min.
E. E. A.—Pagé, 8 min.
Arbitre: Louis Berlinguette.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

LA CONVENTION DES RAQUETTEURS A VALLEYFIELD

NOS GAIS LURONS SE RENDRONT NOMBREUX A LEUR FÊTE ANNUELLE — UN MAGNIFIQUE PROGRAMME — LES INSCRITS DANS LES COURSES.

L'organisation du carnaval des raquetteurs à Valleyfield, samedi et dimanche, au Temple du travail, rue Saint-Dominique, la question pleine d'actualité du pain et de son poids. Sans opposition, les délégués ont tous consenti à demander aux autorités municipales de fixer de par la loi un poids étalon pour le pain et de ne reconnaître comme conformes aux règlements que ceux pesant 1, 2, 3 et 4 livres, sans fractions.

Sur la proposition faite par le Conseil des métiers de protester contre la nomination d'une commission des tramways, une très vive discussion s'est élevée. Le Conseil devra répéter tous les soirs ses protestations s'il veut atteindre son but qui est de faire dissoudre cette commission formée depuis deux mois et composée de commissaires français qui n'ont rien décidé jusqu'ici.

Le secrétaire Francq rappela ensuite aux délégués qu'un membre du Board of Trade avait laissé entendre dernièrement qu'il fallait dans ce corps un représentant ouvrier, à la demande de MM. Baignée et Velicovich, le Conseil a passé une résolution approuvant la grève des 4,000 ouvriers en confection.

Le résultat des élections fut le suivant:
Président, J. T. Foster.
Vice-président, commissaire Jos. Ainey.
Secrétaire, Gustave Francq.
Secrétaire français, J. A. Belland.
Trésorier, A. Gariépy.
Statisticien, E. Pelletier.

Membres du comité, Denis, Malone, Mathieu, Alarie et Dupont.
Le secrétaire Francq a donné lecture d'une correspondance de l'inspecteur en chef des établissements industriels relativement au travail de nuit des femmes dans les fabriques de munitions. On y voit que le gouvernement a envoyé des avis aux directeurs de fabriques leur enjoignant d'avoir à se conformer à la loi qui défend une semblable exploitation du travail féminin. La plupart se sont soumises, moins ceux de la Canadian Vickers. Le secrétaire du Conseil a déclaré qu'il s'engageait à prendre lui-même des procédures contre ces deux ateliers.

Le délégué Wall a donné avis de motion qu'il proposerait à la prochaine séance la création d'un comité permanent pour étudier les problèmes ouvriers au point de vue industriel après la guerre.

1 MILE
Carle A., Gaieté C.-F., Ottawa.
Boyle B., Gaieté C.-F., Ottawa.
Savaria E., Le Meilleur, Montréal.
Lavigne H., Le Meilleur, Montréal.
Dion A., Cercle Frontenac, Québec.
Landry A., Cercle Frontenac, Québec.
Saint-François O., Le National, Montréal.
Ducharme A., Le Forestier, Montréal.

PROGRAMME DES COURSES
100 verges, 1ère épreuve: 100 verges, 2ème épreuve: 400 verges, 100 verges. Finale: 800 verges; 220 verges, 1ère épreuve; 220 verges, 2ème épreuve; 1 mille; 220 verges, finale.
Les clubs qui n'ont pu faire l'inscription de leurs couleurs sont priés de se rappeler que les entrées au départ sont acceptées sur le terrain. En conséquence, les couleurs qui voudront prendre part aux courses, sont priés de s'adresser aux juges sur le terrain.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

Ceux qui assistaient aux parties jouées hier soir à Ahuntsic n'ont certainement pas regretté leur déplacement. Rarement, il nous a été donné de voir du si beau jeu chez les clubs amateurs: les joueurs se valaient sous le rapport de la vitesse, mais ceux de Montréal-Nord et d'Ahuntsic se sont montrés supérieurs à leurs adversaires quant au jeu scientifique et à la mise en échec.

La première joute entre Montréal-Nord et Bureau de Poste s'est terminée à l'avantage de ce premier club avec le résultat final de 6 à 3. La seconde joute de la soirée entre les meneurs de la ligue et le club des étudiants s'est terminée par une victoire du club Ahuntsic avec le résultat de 5 à 1.

SOMMAIRE
Bureau de Poste—Fernet, 30 sec.
Montréal-Nord—Bender, 6 min.
Montréal-Nord—Boyer, 30 sec.
Montréal-Nord—Bleau, 8 min.
Bureau de Poste—Fernet, 1 min.
Montréal-Nord—Finley, 30 sec.
Montréal-Nord—Finley, 1 min.

Deuxième période
Montréal-Nord—Boyer, 2 min.
Bureau de Poste—O'Brien, 6 min.
E.E.A. Ahuntsic
Archambault Buts St-Aubin
Veronneau Point Quevillon
Duclos Couverts Sauvé
Hillman A. gauche Lavallée
Godbout Centre Laverdure
Dufresne A. droite Bethune

SOMMAIRE
Ahuntsic—Laverdure, 3 min.
E. E. A.—Dufresne, 1 min.
Ahuntsic—Sauvé, 1 min.
Ahuntsic—Sauvé, 1 min.
E. E. A.—Dufresne, 5 min.
Ahuntsic—Laverdure, 3 min.
Ahuntsic—Laverdure, 1 min.

Deuxième période
E. E. A.—Hillman, 2 min.
E. E. A.—Pagé, 8 min.
Arbitre: Louis Berlinguette.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7-461

LES OUVIERS ON RECLAME UN POIDS ETALON

LE CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DEMANDERA A LA VILLE DE FIXER LE POIDS DU PAIN.

Les membres du Conseil des métiers, et du travail ont, hier soir, discuté, au Temple du travail, rue Saint-Dominique, la question pleine d'actualité du pain et de son poids. Sans opposition, les délégués ont tous consenti à demander aux autorités municipales de fixer de par la loi un poids étalon pour le pain et de ne reconnaître comme conformes aux règlements que ceux pesant 1, 2, 3 et 4 livres, sans fractions.

Sur la proposition faite par le Conseil des métiers de protester contre la nomination d'une commission des tramways, une très vive discussion s'est élevée. Le Conseil devra répéter tous les soirs ses protestations s'il veut atteindre son but qui est de faire dissoudre cette commission formée depuis deux mois et composée de commissaires français qui n'ont rien décidé jusqu'ici.

Le secrétaire Francq rappela ensuite aux délégués qu'un membre du Board of Trade avait laissé entendre dernièrement qu'il fallait dans ce corps un représentant ouvrier, à la demande de MM. Baignée et Velicovich, le Conseil a passé une résolution approuvant la grève des 4,000 ouvriers en confection.

Le résultat des élections fut le suivant:
Président, J. T. Foster.
Vice-président, commissaire Jos. Ainey.
Secrétaire, Gustave Francq.
Secrétaire français, J. A. Belland.
Trésorier, A. Gariépy.
Statisticien, E. Pelletier.

Membres du comité, Denis, Malone, Mathieu, Alarie et Dupont.
Le secrétaire Francq a donné lecture d'une correspondance de l'inspecteur en chef des établissements industriels relativement au travail de nuit des femmes dans les fabriques de munitions. On y voit que le gouvernement a envoyé des avis aux directeurs de fabriques leur enjoignant d'avoir à se conformer à la loi qui défend une semblable exploitation du travail féminin. La plupart se sont soumises, moins ceux de la Canadian Vickers. Le secrétaire du Conseil a déclaré qu'il s'engageait à prendre lui-même des procédures contre ces deux ateliers.

Le délégué Wall a donné avis de motion qu'il proposerait à la prochaine séance la création d'un comité permanent pour étudier les problèmes ouvriers au point de vue industriel après la guerre.

1 MILE
Carle A., Gaieté C.-F., Ottawa.
Boyle B., Gaieté C.-F., Ottawa.
Savaria E., Le Meilleur, Montréal.
Lavigne H., Le Meilleur, Montréal.
Dion A., Cercle Frontenac, Québec.
Landry A., Cercle Frontenac, Québec.
Saint-François O., Le National, Montréal.
Ducharme A., Le Forestier, Montréal.

PROGRAMME DES COURSES
100 verges, 1ère épreuve: 100 verges, 2ème épreuve: 400 verges, 100 verges. Finale: 800 verges; 220 verges, 1ère épreuve; 220 verges, 2ème épreuve; 1 mille; 220 verges, finale.
Les clubs qui n'ont pu faire l'inscription de leurs couleurs sont priés de se rappeler que les entrées au départ sont acceptées sur le terrain. En conséquence, les couleurs qui voudront prendre part aux courses, sont priés de s'adresser aux juges sur le terrain.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

Ceux qui assistaient aux parties jouées hier soir à Ahuntsic n'ont certainement pas regretté leur déplacement. Rarement, il nous a été donné de voir du si beau jeu chez les clubs amateurs: les joueurs se valaient sous le rapport de la vitesse, mais ceux de Montréal-Nord et d'Ahuntsic se sont montrés supérieurs à leurs adversaires quant au jeu scientifique et à la mise en échec.

La première joute entre Montréal-Nord et Bureau de Poste s'est terminée à l'avantage de ce premier club avec le résultat final de 6 à 3. La seconde joute de la soirée entre les meneurs de la ligue et le club des étudiants s'est terminée par une victoire du club Ahuntsic avec le résultat de 5 à 1.

SOMMAIRE
Bureau de Poste—Fernet, 30 sec.
Montréal-Nord—Bender, 6 min.
Montréal-Nord—Boyer, 30 sec.
Montréal-Nord—Bleau, 8 min.
Bureau de Poste—Fernet, 1 min.
Montréal-Nord—Finley, 30 sec.
Montréal-Nord—Finley, 1 min.

Deuxième période
Montréal-Nord—Boyer, 2 min.
Bureau de Poste—O'Brien, 6 min.
E.E.A. Ahuntsic
Archambault Buts St-Aubin
Veronneau Point Quevillon
Duclos Couverts Sauvé
Hillman A. gauche Lavallée
Godbout Centre Laverdure
Dufresne A. droite Bethune

SOMMAIRE
Ahuntsic—Laverdure, 3 min.
E. E. A.—Dufresne, 1 min.
Ahuntsic—Sauvé, 1 min.
Ahuntsic—Sauvé, 1 min.
E. E. A.—Dufresne, 5 min.
Ahuntsic—Laverdure, 3 min.
Ahuntsic—Laverdure, 1 min.

Deuxième période
E. E. A.—Hillman, 2 min.
E. E. A.—Pagé, 8 min.
Arbitre: Louis Berlinguette.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7-461



LE HÉROS
Essayez une fois ce fameux tabac à pipe, le seul sur le marché, qui soit fermenté par un procédé scientifique. Vous verrez qu'il est sans égal. En vente partout, à 5, 10, 25 et 50 sous. Un paquet d'une livre expédie franco sur réception de 75 sous.

The St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd.
Saint-Jacques l'Archevêque, Qué.
Dépt. des ventes pour Montréal
47, Avenue Mont-Royal est.
Tél. Saint-Louis 4329.

Province de Québec, district de Montréal. Qu'il soit connu que Arthur Roy, père, ci-devant cultivateur de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, et maintenant bourgeois de la ville de Longueuil, dans le district de Montréal, par sa requête déposée au greffe de la Cour Supérieure, de ce district, sous le No 309, demande la vente de l'immeuble suivant, savoir: Un lot de terre, sis et situé en la ville de Saint-Lambert du côté nord-est de la rue St-Denis, contenant cinquante pieds de front par cent quarante pieds de profondeur, le tout mesuré anglaise, et plus ou moins, et étant le lot connu sous le numéro trente-quatre (No 34), de la subdivision officielle du lot numéro original deux cent cinquante-six (256), sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, dans le comté de Champlain, borné en front par la rue St-Denis, en profondeur par le terrain appartenant ci-devant au Grand-Tronc du Canada; au côté sud-est par un nommé Ouimet ou représentant, et de l'autre côté par Noël Mercille ou représentant, avec deux maisons dont l'une en construction, et autre bâtisses sus-énumérées.

Lequel immeuble est occupé par Napoléon Labrèche, menuisier, Oscar Limoges, préposé aux bagages, Adolphe Brissette, conducteur de tramways, et Albert McGee, machiniste, comme locataires d'ici, lequel Arthur Roy, père, alléguant que par acte d'obligation consenti par François Rousseau, en son vivant journaliste de la dite ville de Saint-Lambert, devant Mire L. J. E. Brail, notaire, à Longueuil, le 5 février 1910, il a été constituée une hypothèque sur l'immeuble ci-dessus décrit, pour la somme de \$1,500.00, et qu'il réclame des propriétaires actuels du dit immeuble, la dite somme de \$1,500.00, qui est maintenant due et échue, plus \$236.27 pour arrérages d'intérêts accrus sur tout \$1,736.27, de \$1,500.00, soit en tout \$1,736.27, avec en outre une indemnité de six mois d'intérêts, à titre de dommages liquides, sur le montant qui sera dû lors de la vente, en capital, intérêts, frais et autres accessoires, tel qu'il est stipulé au dit acte d'obligation. Lequel Arthur Roy, père, alléguant de plus que les propriétaires actuels du dit immeuble sont inconnus et incertains et que le propriétaire connu depuis la date du dit acte d'obligation a été le dit François Rousseau, qui est décédé, à Saint-Lambert, le ou vers le 25 janvier 1915.

En conséquence, avis est donné aux propriétaires de l'immeuble ci-dessus désigné de comparaître devant la dite Cour, à Montréal, dans deux mois, à compter de la quatrième publication du présent avis, pour répondre à la demande du dit Arthur Roy, père, faute de quoi la Cour ordonnera que le dit immeuble soit vendu par décret.

Montréal, 24 janvier 1917. J. B. A. Tison, député-protonotaire, C. S. Lamare et Parent, procureurs du requérant.

CONSEIL DE GUERRE BOCHE, A SOFIA

Athènes, 2.—Le général von Falkenhayn est à Sofia où il préside un très important conseil de guerre des généraux allemands, autrichiens et bulgares. On croit que le sujet principal de la discussion est l'impossibilité d'une attaque prochaine sur les lignes de Salonique.

Nos abonnements

Nous remercions nos nombreux abonnés de la complaisance qu'ils ont apportée à solder leur note d'abonnement, ainsi que nous les en remercions. Depuis quelques semaines, il ne s'est pas passé de courrier que nous ne recevions des règlements de tout genre.

Nous avons décidé de rayer de nos listes, le 1er février, tous ceux qui auraient des arriérés de plus de trois mois. A la demande de plusieurs qui nous ont témoigné de leur bonne volonté en acquittant partie de leurs notes en souffrance, nous prolongerons jusqu'au premier mars le délai que nous avions d'abord accordé. Nous mettrons le non-paiement régulier en vigueur le 1er du mois prochain. Avis aux retardataires.

A compter du 1er mars, tous ceux dont les abonnements auront trois mois d'arriéré seront retranchés de nos listes, à moins d'une entente particulière, dans chaque cas, entre l'administration et l'abonné. Les frais de perception de plus en plus élevés, les retards apportés par certains au règlement de leurs notes, nous contraignent de prendre cette mesure, dont ne souffriront pas nos abonnés réguliers et de bonne volonté.

NOS BESOINS ET LES VOTRES

→ **NOUS** avons besoin de travaux d'impressions: c'est notre grande source de revenus.

→ **VOUS** avez besoin d'impressions quelconques: en-têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, cartes, affiches, programmes, pamphlets, etc.

→ **NOUS** sommes en mesure de vous donner pleine satisfaction, parce que nous possédons un outillage parfait et nous avons des ouvriers très compétents.

→ **VOUS** n'avez ailleurs ni ouvrage mieux fait, ni plus bas prix, ni plus de promptitude. En outre, si vous nous confiez vos impressions, vous contribuez à l'expansion de notre oeuvre.

→ **NOTRE** représentant ira vous voir sur demande.

LE DEVOIR

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7-461

SUGGESTIONS POUR VOS ACHATS

GRANDE VENTE DE CORSETS

Voici une chance rare que pas une femme soucieuse d'économiser ne devra manquer

ECHANTILLONS DE LA MANUFACTURE SI RENOMMEE D. & A.

CORSETS POUR ENFANTS ET FEMMES DE TOUTES TAILLES. — CORSETS VALANT DEPUIS .60 JUSQU'A 9.00, SACRIFIES AU QUART DE LEURS PRIX ORDINAIRES

CORSETS DE LA MEILLEURE COUPE ET DE TOUS LES TISSUS EN VOGUE

Il faudra venir de bonne heure car les quantités sont limitées.

CORSETS POUR DAMES

VALEUR DE 1.48 A 3.50 POUR .98

CORSETS POUR DAMES, buste haut, moyen ou bas, faits de beau coutil, coupe parfaite, garnis de dentelle, jarretelles à même. .39

Valours de .59 à .89 pour .25

VALEUR DE 4.50 A 9.00 POUR 2.98

CORSETS POUR DAMES, broché de soie, coutil mercerisé, buste bas ou moyen, garnis de dentelle ou broderie de soie, baleines à l'épreuve de la rouille, coupe parfaite. Plusieurs modèles pour grosses personnes, pour .25

VOYEZ L'ETALAGE des VITRINES.—Au premier.

Voyez l'étalage des vitrines

DUPUIS FRERES

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. R. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant.

Tél. est 4510

DUPUIS FRERES, Limitée, DUPUIS FRERES, Limitée.

A LAVAL.

LE BILLET DE BANQUE CANADIEN

Le privilège d'émission — Un billet remboursable sur demande — La responsabilité de la banque — Mesure de guerre de 1914 — Les garanties légales et bancaires.

Au cours d'économie politique de l'Université Laval, hier soir, M. Edmond Montpetit a traité du billet de banque, de son émission et de ses garanties.

I. Privilège d'émission.—Nos banques sont autorisées à émettre des billets. "La banque, dit l'article 61, peut émettre et rémettre ses billets payables au porteur et destinés à la circulation." Ce même article pose deux exceptions, que nous pouvons dégager tout de suite: a) la banque ne peut pas, au cours d'une suspension de paiement, émettre des billets et b) si, après pareille suspension, la banque reprend ses opérations sans le consentement écrit du séquestre, elle ne doit émettre aucun billet avant d'être autorisée par le conseil de la trésorerie. Si l'on ajoute à ces deux exceptions les limites prévues à l'émission que nous indiquons plus loin, nous avons l'élément du privilège ainsi concédé à nos banques. Il convient de souligner cependant les dispositions de l'article 62 qui permettent aux banques canadiennes d'émettre des billets dans les colonies ou possessions britanniques autres que le Canada, si toutefois les lois de ces pays ne s'y opposent pas. Ces billets peuvent être d'une livre sterling ou de cinq dollars (et multiples de ces sommes). Ces billets sont remboursables au pair aux guichets de la succursale installée à l'étranger. Si cette succursale n'existe plus, ils sont remboursables au lieu ordinaire du remboursement des billets de la banque: ceux de une livre sterling contre \$4.86 2-3, les autres, ceux de cinq dollars, au taux fixé par le gouvernement en conseil. La somme des billets ainsi émis pour l'étranger est portée au total de l'émission faite par la banque. Ces billets ne peuvent pas être réémis au Canada. Cette autorisation d'émettre des billets ayant cours dans une autre colonie ou possession ne modifie en rien les prescriptions générales de la loi concernant l'émission faite au Canada et pour le Canada (62).

II. Billets de banque.—Le billet de banque est une promesse. C'est, dit M. R. G. Lévy (Cours sur les Banques, Ecoles des sciences politiques), un engagement souscrit par l'établissement émetteur de payer, à tout moment, au porteur de ce billet la somme qui y est désignée. Rapprochons de cette définition la formule d'un billet d'une de nos banques: "La Banque X... paiera au porteur, à demande, cinq dollars". Aucun de ces billets ne doit être pour une somme inférieure à cinq dollars ou pour une somme qui ne soit pas un multiple de cinq dollars (61, par 2). Les banques n'émettent donc pas de billets de un, deux et quatre dollars (ceux-ci disparaissent peu à peu), dont l'Etat fédéral a le monopole; mais elles émettent seules des billets de cinq et vingt dollars. Généralement, l'émission d'une banque se compose de billets de cinq, dix, vingt, cinquante et cent dollars. La formule que nous citons plus haut en peut varier. Voici celle d'un billet de la Banque Nationale, portant la date du 2 janvier 1897 et le chiffre 384089 série A: "Cette banque paiera au porteur dix piastres à demande, valeur reçue." Cela se rapproche, comme on voit, de la formule du billet à ordre.

Le billet de banque est au porteur: il est donc facile de le faire circuler, rien, aucune formalité, n'entravant le cours de cette véritable monnaie. Il est remboursable à demande, sur présentation, en temps normal. Il est généralement signé par le président et contre-signé par un employé: le pouvoir de signer des billets pouvant être délégué par les administrateurs. Quoique ne portant pas "le sceau de la corporation", ils engagent la responsabilité de la banque: ils sont signés et contiennent la promesse de payer une certaine somme, cela vaut l'autre (73). Les billets peuvent être signés au moyen d'une machine; néanmoins, ajoute l'article 74, si toutes les signatures sont imprimées au moyen d'une machine, l'une des signatures au moins, ainsi qu'un signe et un numéro distinctifs, doit être imprimée ou gravée après que la banque a reçu les billets de l'imprimeur ou du graveur, et sous sa surveillance immédiate. Les billets matriculés, oblitérés, doivent être retirés de la circulation. Le conseil de la Trésorerie, peut, par un règlement administratif, pourvoir à la désinfection des billets (72). Les billets hors d'usage sont brûlés suivant un procédé normal rigoureux. Les mots "contre-faît", "modifié" ou "mauvais" doivent être portés sur tout billet contrefait ou frauduleux: en cas d'erreur, le billet reste remboursable (75).

Les articles 136, 137, 138 et 140 apportent des sanctions en prescrivant des pénalités diverses contre ceux qui: a) émettent des billets sans être autorisés; b) détournent, coupent, déchirent ou perforent quelque billet; c) réémettent des billets non désinfectés et stérilisés; d) émettent des billets durant une période de suspension de paiement, ou sans le consentement du conseil de la Trésorerie si les opérations ont été reprises sans l'autorisation écrite du séquestre, et ceux qui acceptent ces billets; e) font une émission frauduleuse; f) acceptent sciemment des billets émis frauduleusement.

Les billets de banque sont remboursables. Ce principe est posé par l'article 71: "La banque doit toujours recevoir en paiement ses propres billets au pair, à ses succursales, agences ou bureaux, que ces billets y soient remboursables ou non." Pour assurer le remboursement au pair par tout le Canada, les banques doivent établir des bureaux de remboursement à Toronto, Montréal, Halifax, Saint-Jean, (N.B.), Winnipeg, Victoria, Charlottetown, Regina et Calgary, et en tels autres endroits désignés par le conseil de la Trésorerie. Une mesure de guerre a été adoptée, en 1914. L'article 4 de la loi financière, 1914, paragraphe 6, permet, en cas de guerre, au gouvernement en conseil d'autoriser, par proclamation, "les banques chargées à effectuer leurs paiements en billets de banque émis par ces banques au lieu de les effectuer en or ou en billets du Dominion, la limite de l'émission totale de chaque banque étant d'ailleurs expressément maintenue. Effectivement, une proclamation du 3 septembre 1914 accorda cette autorisation (voir le statut fédéral, 1915, ch. 3, et arrêtés en ce sens). En fait, on conclut, comme certains l'ont cru, que les billets de banque ont ainsi reçu cours légal? Non.

Il s'agit donc de la banque qui est en cause, et l'article n'autorise pas à conseiller d'en faire usage lorsque l'on veut constituer des offres légales, pour un particulier.

Ajoutons enfin qu'une banque ne peut pas gager ni hypothéquer ses billets (63) et que ceux qui se prêtent à cette opération sont passibles d'amende et d'emprisonnement (139); que les billets des banques qui suspendent leurs paiements ne sont pas intéressés au taux de 5 p. 100 jusqu'à la date fixée pour leur remboursement et que, faute par les administrateurs de prendre des mesures, dans les deux mois qui suivent telle suspension, pour opérer le remboursement susdit, le ministre des Finances peut se substituer et rembourser les billets sur le "fonds de circulation" (65); que les billets d'une banque qui vend son actif à une autre deviennent ceux de la banque qui acquiert cet actif et que ces billets sont retirés (108) réglementairement.

III. Garanties. Le 30 novembre 1916 (Gazette du Canada), les billets de banque en circulation atteignaient la somme de \$148,197,970. Qu'est-ce qui garantit cette émission? Distinguons les garanties légales et les garanties bancaires:

a) Garanties légales. — Nous considérons comme des garanties légales les garanties apportées à l'émission. Voici, la liste de ces garanties: 1o En cas de suspension, aucune émission n'est faite; 2o en principe, l'émission est limitée à la somme du capital versé et intact de la banque. Il y a des exceptions, mais elles sont rigoureuses. Du premier septembre au dernier jour de février (transport des récoltes), la banque peut faire une émission supplémentaire n'excédant pas 15 p. 100 de son capital versé et intact et de sa réserve, après avoir donné au ministre, et contre paiement d'un intérêt sur cet excès de circulation lequel est soigneusement constaté par un état transmis au ministre. De plus, la loi financière de 1914 (et une proclamation postérieurement en 1916, le 14 février, voir statut fédéral, 1916), ont autorisé les banques à faire, du 1er mars au 31 août, une émission supplémentaire ne dépassant pas 15 p. 100 du capital intact et de la réserve. 3o Constitution d'une "réserve centrale or", administrée par des fiduciaires (voyez l'article 2 et 61), où les banques peuvent, si elles le désirent, émettre des billets pour une somme qui dépasse la limite légale, déposer de l'or ou des billets du Dominion pour gager cette émission et la garantir en cas d'insolvabilité (61 et 116.) Remise du dépôt à cette réserve (dépôt qui porte intérêt au profit de la banque) est faite à la banque lorsque le chiffre de son émission ne le justifie plus. L'article 135 punit sévèrement toute émission en sus de la limite légale; 4o Constitution de ce que l'on appelle le "fonds de rachat" ou "fonds de circulation" auquel toutes les banques contribuent et qui sert, le cas échéant, à rembourser les billets émis par les banques, lorsque celles-ci ont suspendu leurs paiements (2, 66 à 69); 5o Premier privilège accordé sur l'actif de la banque à tout porteur de billet, pour la somme que représentent le billet et l'intérêt, alors que les autres privilèges sont accordés aux créances des gouvernements fédéral et provinciaux (131); 6o Attention spéciale accordée par le séquestre au remboursement des billets (119); 7o Double responsabilité des actionnaires (125); 8o Lourdes pénalités encourues par ceux qui pratiquent la fraude ou détournent la loi; 9o Régularité et détails des Etats soumis au ministre. — De fait, le billet de banque est amplement garanti. Il vaut de l'or. Il serait bien difficile qu'il ne fût pas remboursé. Tous les auteurs s'accordent à le reconnaître.

b) Garanties bancaires. — Plusieurs législations étrangères font reposer l'émission sur l'encaisse métallique et le portefeuille. Il ne faut pas oublier, en effet, que la meilleure garantie d'un billet de banque c'est encore la solidité et la prospérité de la banque. Le billet est une promesse

AU FOYER

POUR RAFFRAICHIR ROBES ET BLOUSES

Vous avez une robe que vous avez beaucoup portée et dont vous êtes fatiguée. Vous ne l'aimez plus. Quand vous l'avez, vous vous détestez et... elle se permet peut-être même de vous rendre de mauvaise humeur? Allons, qu'allez-vous lui faire pour lui redonner un petit air frais? ou si elle n'est pas défraîchie, pour en changer l'aspect? Si elle est toute de même tannée, pourquoi ne la garniriez-vous pas de soie taffetas assortie? Consultez les feuilles de modes. Lui mettez-vous une large ceinture à laquelle seront suspendues deux jolies poches de fantaisie? Ou bien cette autre ceinture que finissent deux pendants ou des boucles en arrière? Voulez-vous rajouter la manche? Ajoutez-lui une botte, si elle n'en a pas et enlevez-la si elle en a!... et de ce petit morceau d'étoffe vous pourrez sans doute l'allonger, faire une botte rabattue sur la main.

Vous reste-t-il des retailles de cette robe que vous voulez rafraîchir? Faites-lui des poches solides en forme de pointes, ou rondes; soutez-les et soutez-les les bottes ou le col de la même façon. Ou autrement, faites ce travail plus facile de cette broderie de laine, si moderne, qui constitue simplement des points longs, comme des tirets ou comme du fauillage!... Votre robe est-elle bleu marine, prenez de la laine beige ou même jaune. L'effet ne sera pas mauvais et vous serez à la mode à peu de frais!

Puis, pour donner à n'importe quelle robe ou blouse, un aspect rajeuni, usez et abusez des cols de toutes sortes. Voulez-vous quelque chose de durable et de facilement lavable? Achetez vous une demi-verge de crêpe de Chine de soie blanc, le plus fort, celui où se mêle un peu de fil sans que le marchand vous le dise! Taillez-vous un col et des poignets, de n'importe quel modèle que vous aimerez, ensuite, faites faire le point d'ourlet à la machine. Si vous aimez mieux moins solide et plus riche, employez le crêpe-Georgette. Si vous êtes brodeuse de qualité, n'hésitez pas à mettre un peu de travail sur ces cols qui enjoliveront vos blouses ou vos robes.

La soutache sur net est aussi bien portée. Mais elle demande peut-être une patience inlassable et des doigts de fée! Avez-vous le cou long? Mettez un col haut combiné avec une petite colletterie, en tissu mince, qu'un ruban de velours noir découpera.

Il y a d'innombrables manières d'agréments chaque jour d'un peu de nouveau, une toilette qui n'est pas vieille. Avez-vous remarqué, par exemple, l'art que possèdent certaines femmes et jeunes filles de nouer avec élégance le moindre ruban? Un jour, elles auront une cravate bleue sur blouse blanche, le lendemain, sur la même blouse, un grand papillon de ruban noir, ou une boucle large en couleur cerise. Chacun de ces arrangements sera joli et rehaussé par une belle broche de fantaisie, ou par deux ou trois petites fleurs, — petites au point d'en être minuscules! — piquées sur le col noir. Si l'aut s'applique à ces menus détails d'élégance qui nous donneront ce tour de faire valoir les plus modestes de nos habillements!

Cousine GILLETTE.

RECETTES PRATIQUES

Poudre astringente pour les genives délicates. — Beaucoup de personnes ont les genives d'une grande sensibilité et le simple nettoyage des dents suffit à les faire saigner en occasionnant une certaine douleur. On se servira utilement d'une partie de myrrhe; 1 de chlorure de sodium; 50 de savon et 50 de carbonate de chaux. On ajoutera un peu d'essence de rose pour parfumer. Cette préparation aura pour effet de resserrer les tissus et de diminuer, ou de faire disparaître leur sensibilité.

Taches d'huile sur le cuir. — Pour les faire disparaître, on recommande

qu'il faut tenir, et que la banque tiendra si son actif est sérieux et facilement réalisable. Quels sont les indices qui nous servent à juger de la situation? Quelles sont les garanties bancaires du billet? C'est l'encaisse métallique d'abord, dont la proportion doit être suffisante. C'est ensuite le portefeuille et la "liquidité". Deux éléments essentiels dont nous apprécierons la valeur en analysant plus tard un bilan de banque.

Note. — Les paragraphes 19 et 20 de l'article 61 s'appliquent aux émissions faites par la banque British North America.

Voici des offres très alléchantes

pour ceux qui désirent embellir leur foyer. Les rayons des draperies et des couvertures de plancher joignent leurs valeurs à celles offertes durant notre grande vente de meubles de février qui bat actuellement son plein. En voici quelques-unes pour samedi.

Draperies
Cretannes importées de 30 à 50c, 36 pouces de largeur. La verge 19c
Rideaux en serim nouveau de \$2.50, 2 verges 1/2 de longueur \$1.39
Velours de \$2.00, rose, bleu, brun, cramoisi, olive et myrte, 50 pouces de largeur. La verge \$1.39
Denim de 35c, 36 pouces de largeur, vert, brun et rouge. La verge 25c
Marquises de 35c, blanche, crème ouivoire, 36 pouces de largeur, toutes merciseries. La verge 25c
Deuxième étage. — Commandes par la poste remplies.

Carpettes
Carpettes Axminster, sans couture, 6 seulement, 9 pieds par 12, beaux dessins, couleurs de brun, tissu épais et luxueux. Valant \$37.50, chacune, tant qu'il y en aura . . . \$25.95
Carpettes en tapestry, 6 seulement, 9 pieds par 10.6 et 9 pieds par 12. Valant \$14.75. Spécial pour liquider . \$9.95
100 verges carrées seulement de linoléum incrusté, en coupons, longueurs de 3 à 8 verges carrées, spécialement appropriées pour chambre de bain, vestibules, petits passages, etc. Valant \$1.25, \$1.35 et \$1.50 la verge carrée, tant qu'il y en aura 79c
Deuxième étage. — Commandes par la poste remplies.

Meubles
15 vaisseliers (cabinets à porcelaines) désassortis, laissés en plus d'ameublements de salle à manger. Fuits de chêne fumé ou doré. Valant de \$25.00 à \$45.00. Durant la vente de meubles de février, tous les prix seront diminués de 25 POUR CENT.
Divanette en chêne fumé massif, siège à ressort jusqu'au bord recouverte de tapisserie brune, style espagnol; peut être transformée en lit double complet de pleine dimension. Valant \$35.00. Prix pour la vente de meubles de février \$24.95
Chez Almy, au second. — Commandes par la poste remplies.

Ouvert samedi soir

ALMY'S

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Pour votre commodité

La meilleure maison canadienne

J.A. SIMARD & CIE

Thé, Café, Cacao, Epices, Essences, Gelées, Etc.

5-7-est rue Saint-Paul MONTREAL

NOS CONFITURES

aux fruits purs: fraises, framboises, bleuets, prunes, pêches, cerises, etc., sont garanties de première qualité, préparées avec le plus grand soin et la plus méticuleuse propreté et ne vous coûteront pas plus cher que celles que vous pourriez préparer à domicile.

Labrecque & Pellerin

Maison canadienne-française

111 SAINT-TIMOTHEE, Montréal. Tél. Est 1075-1649

Conservation du caoutchouc. — Par suite de sa composition chimique, le caoutchouc est une matière qui craint le contact des corps gras et de certains acides et essences. La chaleur et le grand jour lui sont également nuisibles. Les objets de caoutchouc que l'on désire conserver longtemps souples seront donc mis soigneusement de côté après usage, dans un endroit frais et sombre. Si aucune partie métallique ne leur est adaptée, on ne craindra pas un peu d'humidité. Les caoutchoucs de bicyclettes seront à demi dégonflés et, si la remise est éclairée, on les couvrira de toiles ou de sacs. Grâce à ces précautions, le caoutchouc fournira un long usage.

Nettoyage des cheveux postiches. — Les cheveux postiches se nettoient en les lavant dans une eau fraîche, on laisse sécher, et on peigne en ayant soin de passer un peu de brillantine sur les cheveux pour leur redonner un bel éclat luisant.

W. LAMARRE & CIE

Commerçants de foin, grain, etc.

BOIS ET CHARBON

GROS ET DETAIL

Donnez votre commande maintenant, attention toute particulière donnée à chaque commande. Livraison dans toutes les parties de la ville.

MAISON DE CONFIANCE, ETABLIE DEPUIS 19 ANS

630 ave ATWATER Tél. Westm. 609

BON CAFE, BONNE JOURNEE

Demandez à votre épicer le délicieux

CAFE ST-MARC

C'est le café par excellence; il vous donnera entière satisfaction. Si votre épicer ne l'a pas, téléphonez à

AUGUSTIN COMTE & CIE, LIMITEE

725 rue Notre-Dame est, Tél. Est 7130

Le lait éteint le pétrole. — Le pétrole, qui est aujourd'hui si employé en cuisine de beaucoup d'accidents, surtout dans les ménages nombreux où les lampes sont très exposées. Tout le monde devrait donc savoir que l'eau arive le feu de pétrole et que le lait, au contraire, l'éteint sans pour cela qu'il en faille une grande quantité. Au lieu donc de perdre la tête, lorsque l'accident arrivera, prenez posément un récipient contenant du lait et versez-le au milieu du feu.

LE PRIX DU PAIN

est élevé, cependant on l'oublie un peu lorsqu'il est d'excellente qualité. Vous aurez la satisfaction d'avoir le meilleur pain possible en l'achetant de

ALBERT POIRIER

133, RUE CHRISTOPHE-COLOMB. Tél. Saint-Louis, 5986

Entretien des chaussures. — Pour assouplir les objets de cuir, les bottines en particulier, il est très bon de les enduire d'huile de ricin à l'aide d'un tampon de laine.

FONDS PATRIOTIQUE

UN DISCOURS DU DUC DE DEVONSHIRE

NOTRE GOUVERNEUR PORTERA LA PAROLE A UNE GRANDE ASSEMBLEE QUI AURA LIEU LE 9 FEVRIER.

L'organisation de la campagne conjointe du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge se poursuit avec enthousiasme. Le comité de langue française a fait un travail considérable depuis quelques jours. Les organisateurs ont appris que Son Excellence le gouverneur général a accepté de prononcer un troisième discours, le 9 février au soir. Son Excellence parlera en français dans la salle du Monument national, gracieusement mise à la disposition du comité par M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. R. C. Holden, le secrétaire honoraire de la campagne, disait hier que le comité français faisait un magnifique travail d'organisation.

La Ketter Printing Co., de New-York, qui a déjà souscrit à Hamilton et à Toronto, vient d'envoyer une troisième souscription à Montréal, avec la note suivante:

"Nous sympathisons profondément avec les victimes innocentes de la guerre. Un grand nombre ne font pas leur devoir dans ce pays et nous en sommes honteux. Vous nous obligez donc en acceptant cette petite contribution au Fonds patriotique. Nous voudrions que d'Onclé Sam bien montrer que nous ne sommes pas simplement à la recherche de l'argent mais que nous avons aussi des sentiments de sympathie pour les autres."

Demandez à votre fournisseur le jambon et la gelée de veau de S. L. CONTANT

Ces viandes sont ce qu'il y a de plus délicieux. Toutes nos viandes sont marquées; exercez notre marque de vos fournisseurs. Toute commande par maille ou par poste recevra une attention spéciale.

S. L. CONTANT

590-EST, RUE MARIE-ANNE

Téléphone Saint-Louis, 39-2574.

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

cordé au comité la permission d'ériger de grands panneaux réclames dans les squares Victoria, Philp et Saint-Louis. Ces panneaux sont gracieusement fournis par la Williams-Thomas Co. Cette compagnie donne gratuitement 5,000 placards-affiches. L'équipe qui a pour capitaine M. J. R. Genin, portera le nom d'équipe internationale. M. Genin est le trésorier du comité franco-belge. Pour la campagne de souscription il s'occupera des Français, des Belges et des Italiens. On croit que les souscriptions de la colonie syrienne seront fortes. Cette année la colonie chinoise elle-même aura l'intention de souscrire.

Les dames ont la ferme intention d'organiser une collecte dans les écoles de la ville. Une campagne scolaire à Toronto a déjà rapporté la jolie somme de \$50,000.

Les autorités municipales ont ac-

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

NÉCESSITÉ N'A PAS DE LOI!

LE PEUPLE ALLEMAND VOIT DANS LA GUERRE SOUS-MARINE UNE LUTTE DE VIE OU DE MORT. — SANS MERCI. — LA PAIX DANS TROIS MOIS.

Berlin, 1, via Londres, 2. — L'attitude du peuple allemand au sujet de la nouvelle politique de guerre sous-marine en tant qu'on peut s'en rendre compte aujourd'hui par des conversations avec des gens dans les différentes classes de la société, qu'ils soient mêlés à la politique ou non, c'est que l'inauguration de la guerre sous-marine à outrance est dictée par la nécessité de la préservation et que dans une lutte de vie ou de mort on ne doit plus rien prendre en considération.

Dans toutes les conversations, la question primordiale c'est l'attitude que va prendre l'Amérique.

On n'entend que peu de critique contre le gouvernement. Un orateur socialiste a eu l'assemblée du comité du Reichstag, aujourd'hui, a dit que son parti appuyait l'attitude de son gouvernement.

Tout ce qui a été dit au comité est confidentiel, mais dans les cercles extérieurs on dit que le nombre des sous-marins est de plusieurs centaines, et l'on espère que le tonnage des navires coulés chaque mois sera d'environ 1,000,000 sans compter les navires neutres, que l'on aura en outre détruits dans les limites de la terreur sous-marine. Ceux qui basent leur opinion au sujet de la déclaration du gouvernement, sur de tels chiffres, déclarent que trois mois d'opérations sur une telle échelle amèneraient, si les États-Unis n'entraient pas dans le conflit, l'Angleterre à discuter les conditions de la paix.

Il est probable que cette attitude de l'Allemagne va amener une crise dans les relations germano-américaines, la rupture des relations diplomatiques et peut-être encore d'autres conséquences.

On reconnaît généralement la probabilité de cette conséquence et le gouvernement a dû en tenir compte. Beaucoup croient encore que la situation n'est pas sans espoir et que l'inauguration d'une guerre sous-marine à outrance peut-être, après les récentes propositions de paix, ne pas amener une rupture avec les États-Unis. La très grande majorité de la nation versait avec joie une telle solution de la situation.

La discussion au Reichstag en comité a porté principalement sur la question des résultats probables de la nouvelle campagne, avec tel nombre de sous-marins, de telle puissance.

Les journaux allemands formulent presque sans exception l'espoir que les États-Unis comprennent la situation de l'Allemagne et approuveront sa conduite, parce qu'elle constitue le moyen le plus sûr et le plus rapide de gagner la paix, mais tous restent vigoureusement l'Amérique en garde contre une tentative d'intervention. Le Vorwärts et le Tageblatt sont les deux seuls journaux du matin qui manifestent de la désapprobation. Le premier est le seul journal à rappeler que les chefs de l'Empire ont pris cette importante décision sans consulter le peuple par le moyen du Reichstag.

Le Lokal Anzeiger déclare : Le moment est venu où il faut mettre toute considération de côté. Nous voulons être victorieux, nous voulons vivre, nous devons donc combattre jusqu'à l'épuisement de nos ennemis. Nous n'avons pas à nous occuper des neutres, à regarder à droite ou à gauche, nous devons regarder droit en face de nous, jusqu'au moment où nous aurons atteint nos fins.

Georges Bernhardt écrit dans le Vossische Zeitung que les États-Unis laisseront l'Allemagne libre d'agir s'ils désirent réellement la paix, et par leur attitude ils vont révéler s'ils sont réellement neutres.

Le Vorwärts reconnaît que les Alliés vont redoubler d'efforts pour gagner les neutres à leur cause, mais les neutres dit-il, doivent se rendre compte de leurs véritables intérêts, et il n'est pas dans leur intérêt que l'Allemagne subisse une défaite désastreuse; et en se joignant à la coalition entente, ils ne peuvent amener cette défaite. Tout le peuple allemand espère que cette mesure va abréger la durée de la guerre.

L'ALLEMAGNE EST A BOUT!

SA DECLARATION DE GUERRE SOUS-MARINE A OULTRANCE EST CONSIDEREE COMME SON DERNIER ATOUT PAR LA PRESSE FRANÇAISE. — SYSTEME DE TERRORISATION.

Paris, 2. — "Le dernier atout de l'Allemagne": voilà sous quel titre plusieurs journaux du matin publient la note de l'Allemagne aux États-Unis et le discours du chancelier Bethmann-Holweg. La plupart des commentaires sont dans cette note.

"L'Allemagne avait contracté des engagements formels envers les États-Unis, dit le 'Petit Parisien'. Ce sont ces engagements qu'elle viole aujourd'hui, de sorte qu'elle semble vouloir une rupture diplomatique avec les États-Unis, car il ne sera pas facile à M. Wilson de tolérer un pareil mépris d'un contrat presque sacré. Le jeu du kaiser est clair. Il met le couteau à la gorge des neutres pour les forcer à intervenir dans le conflit et à imposer la paix, mais la manœuvre peut être très dangereuse pour lui. De fait, il entraîne les neutres dans le camp des Alliés en leur démontrant l'identité de leurs intérêts et des nôtres."

M. S. Pichon apostrophe ainsi les Teutons dans le 'Petit Parisien': "Dans cette entreprise d'innombrable carnage, vous espérez obtenir non seulement la tolérance, mais même le consentement et la complicité des neutres et surtout des États-Unis. C'est à eux de parler."

"L'humanité" affirme que le blocus projeté de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, fait abstraction de la loi internationale, et que l'Allemagne tente de se justifier en alléguant que les méthodes les plus brutales sont les plus humaines, car elles abrègent la durée des hostilités. C'est le système de la terreur appliquée en Belgique, en France et en Serbie, et qui a soulevé contre l'Allemagne une coalition plus déterminée que jamais à vaincre."

Dans la 'Victoire', M. Hervé dit que si M. Wilson reçoit sans murmure ce nouvel outrage, on saura quel cas faire de son projet de ligue internationale.

La 'Liberté' assure qu'il est impossible que M. Wilson ne relève pas le défi qui lui a été lancé.

Le 'Temps' déclare en substance: "Pour l'amour de la paix, M. Wilson est allé jusqu'à l'extrême limite des principes dont il s'est fait le protagoniste. Il s'est contenté de faire reconnaître le droit des Américains à voyager par mer et avait obtenu la promesse que les sous-marins teutons auraient égard à la vie des équipages et des passagers. Maintenant l'Allemagne fait fi de tout cela, sous prétexte que les Alliés, après avoir loyalement défini leurs conditions, refusent de négocier avec leurs adversaires, tant que ceux-ci n'auront pas parlé avec la même précision. Cette tentative de chantage révèle dans quel piège nous serions tombés si nous avions répondu à l'appel de l'Allemagne. Elle dissuade aussi tous les doutes que M. Wilson pourrait concevoir sur ce que l'Allemagne entend 'par servir l'humanité dans un sens plus élevé'."

OUVRAGES DE L'ABBÉ CHARTIER

Beaucoup de nos clients nous réclament les ouvrages de notre collaborateur.

Le premier volume, *Pages de combat*, est aujourd'hui à peu près épuisé. On devra s'empressez, si l'on veut se procurer le livre avant qu'il ne soit complètement. Il se vend 75 sous l'unité franc de port, et 87.50 la douzaine plus les frais de poste.

La récente plaquette du même auteur, *L'Art de l'expression littéraire*, se vend 40 sous l'unité franc de port, et 48.00 la douzaine plus les frais de poste. La brochure, destinée aux collègues d'abord, rendra service à plus d'un membre du grand public. On sait l'accueil que lui a fait l'abbé Groulx, l'un de nos meilleurs écrivains.

Pour les commandes s'adresser à l'auteur, 185, rue Saint-Denis, ou aux bureaux du Devoir où l'on se charge de les transmettre.

A LA GRACE DU GOUVERNEMENT

SUIVANT L'EXEMPLE DES COMPAGNIES TRANSATLANTIQUES DE L'ENTENTE, LES COMPAGNIES AMERICAINES DECIDENT DE S'EN REMETTRE A WASHINGTON. — LES FORTS DE NEW-YORK.

New-York, 2. — Les compagnies de transatlantiques vont probablement suivre l'exemple de celles des nations de l'Entente et s'en remettre aux autorités du gouvernement quant aux risques que va provoquer la campagne sous-marine allemande. Ils attendent avec anxiété la réponse du gouvernement au message de M. P. A. S. Franklin, président de la marine marchande internationale, au sujet des mouvements futurs des navires marchands des compagnies américaines.

M. Franklin a déclaré qu'aucune démarche n'avait été tentée pour avertir les navires américains qui voguent en pleine mer. Depuis la déclaration du blocus allemand, aucun navire-passager n'a quitté New-York pour l'Europe, mais plusieurs navires marchands sont partis hier et cette nuit. Tous les navires subissent un examen sévère, des destroyers américains qui montent la garde à l'entrée du port de New-York.

Les agents des compagnies danoises et hollandaises ont discontinué le service de leurs navires, attendant des instructions spéciales de leurs gouvernements respectifs. Par ailleurs, le gouvernement hollandais a défendu provisoirement tout départ de navires des ports de la Hollande, et le Danemark a prévenu les directeurs des compagnies de l'avis du départ de chacun de leurs navires.

Les officiers du gouvernement surveillent avec une attention encore plus suivie les 31 navires allemands et autrichiens stationnés dans le port. Ces navires ne montrent aucun signe d'activité, et ne se préparent point à partir.

Les autorités de la marine ont redoublé la défense des forts de New-York, par l'addition de nouvelles batteries, et l'envoi de troupes fraîches.

L'ASSASSINAT DE NICOLAS MUSCO

L'ACCUSE PRESUME EST REMIS EN LIBERTÉ PROVISoire.

L'enquête sur l'assassinat de l'Italien Nicolas Musco, 433 rue Saint-Jacques, décédé mercredi soir, à l'hôpital Général, s'est instruite ce matin en Cour du coroner.

De tous les témoins qui ont été déposés ce matin, aucun n'a été témoin oculaire de l'agression.

Deux témoins qui ont vu l'assassin fuir ont déclaré que le fugitif n'était pas du tout de la taille de l'accusé, Felicio Brusco qui, conséquemment, a été remis en liberté provisoire jusqu'à la reprise de l'enquête qui a été ajournée au 9 février prochain afin de permettre à la police d'élucider cette ténébreuse affaire.

Dans le cas du Polonais Jake Shaw, tué instantanément hier, par une automobile conduite par M. C. Raymond, les jurés ont prononcé un verdict d'homicide excusable.

GROS INCENDIE RUE BORDEAUX

Vers les 8 h. 30, ce matin, un incendie a presque totalement détruit la maison de Mme Messier, sise aux Nos 19-17, de la rue Bordeaux.

Le feu, dû à la défectuosité des fils électriques, a commencé chez l'un des locataires de la maison, M. Beaudoin.

Les pompiers, sous les ordres du chef Dagenais, ont travaillé sans relâche durant une heure pour maîtriser les flammes qui avaient envahi tout l'immeuble avec une incroyable rapidité.

Tout l'intérieur de l'édifice est hors de service.

Les pertes s'élèvent à quelques milliers de dollars.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

LES TEUTONS SE TROMPENT

L'ALLEMAGNE CROIT GAGNER LA VICTOIRE PAR LA TERREUR, DIT L'AMIRAL LACAZE, MAIS ELLE NE TERRIFIE PERSONNE, NI LES ALLIES NI LES NEUTRES.

Paris, 2. — "Durant les onze derniers mois, a déclaré le contre-amiral Lacaze, ministre de la marine, cinquante-et-un millions de tonnes de marchandises sont passées par les ports français; de ce nombre les sous-marins allemands n'en ont détruit qu'un demi pour cent. Il est possible que cette proportion augmente quelque peu à l'avenir, mais le résultat ne servira qu'à démontrer au peuple français qu'il est réellement en guerre; il n'affectera point notre détermination de vaincre."

Dans une réplique au sénateur d'Estrogonne de Constant, qui reprochait au gouvernement de laisser la haute main à la campagne sous-marine des Allemands, le ministre a répondu:

"Les Allemands s'efforcent de faire aujourd'hui ce qu'ils ont toujours fait jusqu'ici. Le monde n'ignore plus qu'ils ont toujours voulu nous terrifier depuis les débuts de la guerre. Sans se soucier des engagements humanitaires pris à La Haye, ils n'hésitent point à jeter les marins et les passagers dans de frêles embarcations, et à les abandonner au gré des vagues et à la merci des tempêtes, loin des côtes. En plusieurs circonstances, même récemment, un grand nombre de leurs victimes qui n'ont pu être secourues à temps, ont péri de froid, de faim et de soif. Les Allemands peuvent-ils faire quelque chose de plus terrible? Il n'y a pas un seul homme dans le monde qui n'ait souffert avec horreur les exploits dont les Allemands se sont rendus coupables."

"La déclaration d'aujourd'hui ne nous émeut point. L'armée, la marine et tous les civils conservent sous le même calme en présence des crimes horribles de notre ennemi."

M. Lacaze n'a point voulu divulguer des secrets de la récente session secrète établie à la suite des accusations de négligence portées contre le gouvernement. "Pour le moment, dit-il, les Allemands triomphent et se vantent, grâce à leurs sous-marins de pouvoir tourner le blocus contre les Alliés. Ils prétendent gagner la victoire par la terreur, mais ils ne terrifient personne, ni les Alliés ni les neutres."

POUR S'ETRE CONDUITS EN VRAIS BOCHES

Quatre turbulents: Armand Sauvé, 650 Workman, Philippe Larue, 164 Notre-Dame-ouest, Arthur Sauvé, 650 Workman, et Aquila Rousseau, ce dernier, le soir de son retour du front, ont été arrêtés hier dans une salle de pool à Saint-Henri pour s'être conduits en boches. Ils ont malicieusement causé des dommages à la propriété d'Alexander Sabader, et puis se sont portés à des voies de faits sur la personne de Sam Bender. Tous quatre ont, ce matin, protesté de leur innocence devant le magistrat. Leur procès sommaire a été fixé au 7 courant.

SA MERE EN EXHIBITION

Il y a une couple de semaines, une femme du nom de Carrigan, qui demeure avec sa vieille mère, âgée de 102 ans, au numéro 9 de la rue de la Paix, était arrêtée pour refus de pourvoir à ses besoins et pour avoir fait des dégâts. Elle faisait entrer les gens chez elle et leur faisait payer quelque chose pour voir cette antiquité de 102 ans. Lorsque la fille fut arrêtée, on voulut conduire la vieille dans un hospice, mais elle refusa énergiquement alléguant qu'elle aimait mieux rester chez elle, avec ses fioles et sa pipe.

La fille Carrigan attendait son procès en prison depuis deux semaines. Ce matin le procès a eu lieu devant le juge Leet qui la condamne à six mois de prison, pour refus de pourvoir, pour ivrognerie, pour ne pas avoir de moyens de subsistance légitimes.

Mme Managan, la mère, s'est enfin décidée d'aller terminer ses jours plus paisiblement dans un hospice.

rouler voluptueusement, ou savourer quelques pousses bien tendres. Quelle est heureuse ici! Aussi heureuse que Do, et ce n'est pas peu dire!...

Il y a aussi un kiosque enguirlandé de vigne vierge; et, derrière une charmille touffue, un jardin potager, dans lequel se trouve François et sa femme travaillant à qui mieux mieux. Là, après quelques mots sur la Gaillardière, j'apprends que "la propriété était immense, mais qu'on a dû tout vendre aux voisins d'à côté, rapport à...". Un regard de Jenny avertit son homme qu'il parle trop. François reprend bien vite:

— Moins Marise a bien assez d'une maison et d'un jardin. Je suis revenue plus triste qu'au départ. "Rapport à..." La fin de la phrase se devine aisément.

Mlle de Lindau nous a emmenés au village faire les visites d'arrivée.

A l'église d'abord: un bijou gothique, avec de vieux vitraux, de vieilles boiseries, de vieilles peintures, de vieux saints naïfs.

Au cimetière, où dorment côte à côte les Lindau et les Gensé. Des gerbes de roses, idéales de fraîcheur, de beauté, couvraient les tombes. Elle était venue le matin,

LES MÉFAITS DES GREVISTES

UN RENARD EST ATTAQUE RUE SHERBROOKE ET GRIEVE-MENT BLESSE A L'OEIL DROIT.

LA POLICE ARRETE VINGT-SIX HOMMES ET QUATORZE FEMMES. — ON EN VIENT AUX MAINS.

Vers cinq heures et demie, hier soir, les grévistes et les briseurs de grève en sont venus aux mains à deux endroits différents: rue Mayor et rue Sainte-Catherine. Un renard a été grièvement blessé à l'œil.

A l'heure de la fermeture, les agents de police étaient à leur poste, lorsqu'à la sortie des employés des trois manufactures dans l'immeuble Schomer, une centaine de grévistes s'amènèrent. Il s'ensuivit bientôt une mêlée en règle: trente agents de police vinrent prêter main-forte à leurs compagnons. Enfin, dix-huit hommes et neuf femmes ont été arrêtés et conduits au poste.

A la même heure, une rixe semblable s'engageait à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain. Pour rétablir l'ordre, la police a dû encore arrêter huit hommes et cinq femmes.

Ce qui a fâché les grévistes, c'est le fait qu'hier matin soixante-quinze de leurs compagnons ont repris l'ouvrage.

Mais l'affaire la plus sérieuse s'est passée vers 9 heures 30, hier soir, alors que Lizzy Rosen, 394 rue Cadieux, qui travaille dans une des manufactures en question, a été attaquée par un gréviste qui lui a fendu la pupille de l'œil tellement gravement qu'il lui a perdu l'œil droit; il a aussi été blessé aux mains et à la tête. Il subira une opération aujourd'hui à l'hôpital Général.

Rosen, lorsqu'il a été frappé, se trouvait à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Laurent. Deux agents de police étaient au bas de la côte et virent deux hommes qui descendaient à la course, l'un criant: "Attrapez cet homme!" Le poursuivant perdit beaucoup de sang; on a dû appeler l'ambulance, tandis que l'autre, Elias Reunblatt, était conduit au poste.

COURS DE PÉDAGOGIE

CHEZ LES DAMES DE LA CONGREGATION

Demain, à la maison-mère des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. l'abbé Dubois, visiteur des écoles, donnera, de 9 à 10 heures, une conférence sur l'enseignement de la lecture par la méthode phonique.

De 10 à 11 heures, M. Charbonneau, inspecteur d'écoles, traitera de l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire.

Les institutrices congréganistes et laïques sont cordialement invitées à ces conférences.

LES GREVISTES SE DISENT INNOCENT

Tous les grévistes arrêtés, hier soir, à l'angle des rues Mayor et Sainte-Catherine, ont comparu, ce matin, en Cour du recorder.

Tous ont énergiquement protesté de leur innocence. Leurs procès ont été remis à huitaine.

Chacun d'eux est en liberté sous cautionnement personnel.

LES ELECTIONS A BELOEIL

Beloeil, 2. — Les élections municipales, qui ont eu lieu hier, ont donné le résultat suivant:

Maire: M. Jeannette; conseillers: MM. Bien, Orsali, P. Bourgeois, Ledoux, Gauvin et Boudrias.

SEPT JOURNAUX PAR SEMAINE

Nombre d'abonnés au Devoir ne reçoivent pas habituellement le Nationaliste. Et toute la clientèle du Nationaliste ne lit pas le Devoir. Il serait au profit des uns et des autres qu'ils lussent les deux, puisqu'ils se complètent.

Afin de donner l'occasion aux lecteurs du Devoir ou du Nationaliste de recevoir à la fois ces deux journaux, l'administration du Devoir offre au public un abonnement annuel, par la poste, au Devoir quotidien et au Nationaliste, pour la somme de \$6.00 pour le Canada et de \$6.50 pour les États-Unis. Grâce à ces conditions, ceux qui voudront recevoir les deux journaux économiseront \$1 sur le prix d'abonnement. Cette offre vaut pour les nouveaux abonnés et pour ceux qui renouvelleront leur souscription.

Ceux qui enverront leur double abonnement recevront désormais 7 journaux par semaine, ce qui est important, du point de vue nouvelles. Ils seront ainsi au courant et nul fait important ne leur échappera. Tels qu'on les fait aujourd'hui, les quotidiens du samedi ne donnent que les nouvelles du matin. Le Nationaliste, lui, donne celles de toute la journée du samedi. Ceux qui le lisent déjà le connaissent et savent quelle excellente lecture il offre à ses lecteurs. Les habitués du Devoir y retrouveront le même esprit, le même souci de documentation, en sus de rubriques spéciales au Nationaliste et qui en ont fait le journal français du dimanche le plus autorisé de Montréal.

Un journal par jour, tous les jours de l'année, pour \$6.00 pour les personnes demeurant au Canada et \$6.50 pour celles des États-Unis, est une offre dont il faut profiter.

Ce double abonnement ferait aussi d'excellentes étrennes.

Oeuvres diverses de M. Henri Bourassa

EN FRANÇAIS:	
La Convention douanière, (1911)	\$0.10
La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, (1911)	.25
Pour la justice, (1912)	.10
Le Devoir, son origine, son passé, son avenir, (1915)	.10
La langue française au Canada, (1915)	.15
Le Devoir et la guerre — Le conflit des races, (1916)	.15
Hier, Aujourd'hui, Demain, (1916)	.75
Le problème de l'Empire, (1916)	.10

EN ANGLAIS:	
The Reciprocity Agreement, (1911)	\$0.25
The Spectre of Annexation, (1912)	.25
The Foreign Policy of Great Britain, (1915)	.25
Canadian Nationalism and the War, (1916)	.10
Independence or Imperial Partnership? (1916)	.25

Il reste encore quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques.

Grande-Bretagne et Canada, (1901)	\$0.25
Les Ecoles du Nord-Ouest, (1905)	.10
Le Canada à Lourdes, (1914)	.25
La politique de l'Angleterre, (1914)	.25
Que devons-nous à l'Angleterre? (1915)	1.00

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour "Que devons-nous à l'Angleterre?" et 10 sous pour "Hier, Aujourd'hui, Demain".

OFFRES SPECIALES:

Hier, Aujourd'hui, Demain	ensemble . . . \$1.00 franco
Le Devoir et la guerre	
Le problème de l'Empire	
Hier, Aujourd'hui, Demain	ensemble . . . 1.00 franco
Independence or Imperial Partnership?	

Toute commande doit être adressée à l'auteur, au bureau du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

ELECTIONS MUNICIPALES

M. CHARBONNEAU EST ELU MAIRE A LA POINTE-AUX-TREMBLES.

Les contribuables de la Pointe-aux-Trembles ont élu leur maire et leurs échevins au cours de la journée d'hier.

L'ancien maire, M. J. E. Charbonneau, a été réélu ainsi que toute sa liste. Le nouveau conseil est composé comme suit: Maires, J. E. Charbonneau, échevins: Joseph Monette, Marc Reeves, J. Art. Langelier, Tancrède Allard, Joseph Brioux dit Desrochers, R. Prieur.

Hier soir, les heureux élus ont tenu une grande assemblée: plusieurs orateurs y ont porté la parole devant un grand nombre de citoyens réunis pour acclamer les élus du jour.

A LONGUEUIL

Longueuil, 2. — Les électeurs de Longueuil avaient à choisir un échevin pour le siège No 2, dans le quartier No 2, et M. Ulric Matte a battu son adversaire, M. J. A. L'Heureux, ex-échevin, par une majorité de 25 voix. Ainsi les quartiers 3, 4 et 2 ont leurs échevins; il ne reste plus que les deux sièges du quartier No 2, dont l'élection aura lieu le 12 février prochain.

Les membres du conseil élus jusqu'à date sont: Maires, Alex. Thurbert, échevins: A. Vincent, W. Matte, T. Simon, A. Lincourt, H. T. Cross et D. T. Kyle.

A SAINT-JEROME

Saint-Jérôme, 2. — La lutte à la mairie, qui a été très ardente, s'est terminée hier par la victoire du Dr Emmanuel Fournier, contre le Dr Eug. Vanier. La majorité de l'élu est de 28.

Une seule élection à l'échevinage a aussi eu lieu et s'est terminée par la réélection de M. Elie Lafamme.

A RIGAUD

Rigaud, 2. — Les élections municipales qui ont eu lieu hier, ont été un succès complet pour les candidats de M. Gustave Boyer, élu maire par acclamation le jour de la nomination.

Les candidats, MM. Jos. Lafleur, Amédée Malette, Emery Gauthier, Adrien Sabourin, Jos. Sabourin et J. O. Levas, tous anciens échevins, ont été réélus.

Ausulté le résultat connu, les partisans des candidats élus leur ont fait une joyeuse manifestation, ainsi qu'au maire Boyer.

A SHAWINIGAN

Shawinigan, 2. — M. J. A. Frigon a été élu maire hier par une majorité de 88 voix sur son concurrent, M. Thibaut, l'ancien maire.

FEUILLETON DU DEVOIR

LES JOIES DU CÉLIBAT

Par M. Aigueperse et Roger Dombre.

27 (A SUIVRE.)

Do interrompait mon extase: — En, tu es paresseuse. Lève-toi vite. J'ai déjà mangé de la crème, tu pâtes, des fruits. J'ai vu la maison, qui a des meubles... je ne dis que ça! (Il baise ses doigts.) J'ai vu le jardin, on y mettra un rapace; le jardinier élève des lapins; sa femme a des poules. Tant que ça va, François et Jenny, elle leur laisse les légumes, les fruits; elle ne leur laisse rien qu'ils ne resteraient quand même.

— Là-dessus, il sort de sa poche une énorme galette, et dévore à belles dents.

— Tu manges sans cesse, mon pauvre Do, ce n'est pas délicat: tous ne sommes pas chez nous.

— Je ne peux cependant pas me laisser mourir de faim comme toi.

— Mon ami, lui a dit Mlle de Lindau, je regrette de te faire de la peine, mais je ne puis tolérer ta paresse. Tes parents ne t'ont pas laissé de fortune, et la mienne est modeste. J'ajoute que vivre sur un acquis me semblerait fort peu noble. Tu dois à toi-même, à ton nom, à la société, de préparer ton avenir. Jusque-là, vu ton passé malheureux, tu n'es pas responsable de ton ignorance; tu le serais désormais, si tu ne travaillais pas de toutes tes forces, de tout ton cœur.

Seul, le jeu l'attire. Or, la vie ne se compose pas d'une suite de plaisirs, mais d'une suite de devoirs, et c'est faillir que de s'y dérober. Sans manquer de respect à la mémoire de ton père, tu peux constater qu'il n'était l'imprévoyance et l'inaction. Tu restes le seul Lindau, il t'appartient donc de relever notre vieux nom par une conduite sans reproche et un labeur soutenu. Regarde ce but en face, et dis-moi nettement si je puis compter sur toi pour y atteindre.

Effrayé de cette sévérité inattendue, Domice murmure: — J'essaierai, ma tante.

A SUIVRE

Le temps qu'il fera

Beau et très froid.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum : -10

Minimum : -13

Demain maximum : -13

Minimum : -17

BAROMETRE : 58 a.m., 2974; 11h a.m., 2973; 1h p.m., 2972.

DEMAIN, SAMEDI 3 FEVRIER

S. Blaise, évêque et martyr.

Lever du soleil : 7.19

Coucher du soleil : 5.09

Lever de la lune : 1.55

Coucher de la lune : 5.10

Pleine lune, le 6, à 10 heures 34 minutes du soir.

L'ACTION FRANÇAISE

La première livraison de l'Action Française, dont la publication a été retardée par les raisons que nous avons dites, paraîtra demain. Elle contiendra un article de M. Edouard Montpetit, intitulé : Vers la supériorité et des chroniques d'intérêt très varié.

L'Action Française donnera chaque mois 32 pages de lecture. Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année; le prix du numéro, 10 sous.

Adressez les commandes et faire les remises au Secrétaire de la Ligue des Droits du Français, 98, Immeuble Dandurand, Montréal.

DEMAIN

Demain, le Devoir publiera, dans sa page littéraire, un article de René Bazin et une intéressante appréciation des Rapallages, de M. l'abbé Groulx, par M. Gustave Zidler; dans sa chronique de la Grande guerre, une lettre de notre camarade Paul Caron, aspirant au 133e régiment d'infanterie française, un article sur le général Pétain, etc.

MGR L'ARCHEVEQUE AU MONUMENT NATIONAL

On nous informe que S. G. Mgr l'archevêque de Montréal assistera et parlera à l'Assemblée du Monument national, le 9 février, en faveur du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge.

Le duc de Devonshire ainsi que nous l'annonçons ailleurs portera aussi la parole ce jour-là.

SECONDE PANNE AU TRAMWAY

ENCORE UNE FOIS, CE MATIN, LA CIRCULATION EST INTERROMPUE PAR LE MANQUE D'ENERGIE.

Encore ce matin, la Compagnie des Tramways a causé de sérieux contretemps aux travailleurs de la première heure; par un froid intense, des milliers de gens de la région nord-est de la ville ont vainement attendu les tramways, pendant une heure, à partir de six heures et demie.

Comme hier matin, l'énergie électrique manquait; mais le public trouve étrange que le même malaise se produise à la même heure deux jours de suite; sommes-nous en face d'un mal chronique? se demandent-ils.

Dans le cas, la Compagnie pourrait être choisie un moment où le public voyageur est moins nombreux et moins pressé à se rendre au travail; elle éviterait ainsi la perte d'heures précieuses et une réduction de salaires forcée à une foule de travailleurs.

Les autorités de la Compagnie se montrent d'une grande réticence sur les causes de ces retards renouvelés et de ce manque d'énergie électrique; celui qui veut s'en informer, les hauts fonctionnaires le renvoient de l'un à l'autre avec des airs ennuyés.

ECHEC TEUTON EN LORRAINE

LES FRANÇAIS REPOUSSENT L'ENNEMI AU SUD DE LEINTREY.

Paris, 2 — Bulletin officiel de cet après-midi :

En Lorraine, nous avons repoussé par notre tir une attaque dirigée, dans la soirée d'hier, contre une de nos tranchées, au sud de Leintrey.

De vives actions d'artillerie ont eu lieu dans les secteurs de Louvemont et de Metzereuil.

La nuit dernière, un avion allemand a jeté cinq bombes sur Dunkerque. Les dommages sont insignifiants et il n'y a pas eu de victimes.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 2 — Le bulletin officiel d'aujourd'hui dit que plusieurs attaques dirigées par des détachements d'éléphants anglais, entre Armentières et Arras, ont échoué. Sur les deux rives de la Somme et de l'Ancre, il y a eu un vif duel d'artillerie.

De Guedecourt à Beutencourt, les Anglais ont pénétré dans une position, mais les Allemands les ont délogés en les contre-attaquant. Sur la hauteur de Combres, dans la forêt d'Ailly, et dans les Vosges, les Teutons ont fait des incursions.

Sur la partie nord du front occidental, les avions ont déployé une grande activité. Les Alliés ont perdu sept machines au cours de combats aériens.

Il n'y a rien à relever sur le front russe et le front roumain, à cause du froid et de la neige.

LE BLOCUS EN GRECE

Londres, 2 — On a demandé aux Alliés de lever le blocus de la Grèce, en alléguant que les Grecs ont déjà satisfait aux exigences des pays de l'Entente, comprenant le transport de troupes helléniques au sud. Les Alliés n'ont pas encore donné de réponse, mais prendront peut-être quelques dispositions pour soulager les besoins pressants des classes pauvres, sans procéder immédiatement à la levée du blocus.

L'AQUEDUC DE SAINT-JEAN

LA COUR DE REVISION CONFIRME LE JUGEMENT DE FEU LE JUGE CHARBONNEAU ACCORDANT \$112,750 A Mme G. ROY POUR L'EXPROPRIATION DE L'AQUEDUC — AUTRES JUGEMENTS.

La Cour de revision composée des juges Fortin, Guérin, Lamothe, vient de rendre une décision dans la cause de la ville de Saint-Jean contre Dame G. Roy et vir et al. La sentence arbitrale rendue par le juge Charbonneau et accordant une somme de \$112,750 pour l'expropriation de l'aqueduc de Saint-Jean, appartenant à l'intimité, est confirmée avec dépens.

Cette décision avait été rendue par M. Charbonneau, le 30 décembre 1915, sur une demande en expropriation de la part de la ville de Saint-Jean qui voulait exproprier l'aqueduc de Saint-Jean avec tout son matériel et accessoires appartenant aux intimités. Dans sa demande la requérante offrait une somme de \$50,730.61; les intimés réclamaient de leur côté la somme de \$408,380.49. Le juge Charbonneau, après avoir entendu la preuve des différentes parties, et après avoir examiné les opinions d'experts sur certains points particuliers, accordait au propriétaire la somme désignée plus haut, \$112,750.

Dans ses notes le président du tribunal inférieure déclarait qu'il accordait \$100,000 pour la valeur matérielle de l'aqueduc et \$12,750 pour le surplus des revenus, au delà desquels, que les expropriés auraient retiré dans les six ans à venir.

La ville de Saint-Jean trouvait cette somme trop élevée et prétendait que la méthode d'évaluation suivie par le juge n'était pas la meilleure et qu'il aurait dû s'y prendre autrement. La cause fut inscrite en revision.

Les avocats des différentes parties plaideront de nouveau et à l'unanimité le tribunal de revision confirme la sentence arbitrale prononcée par le juge Charbonneau.

FINDLAY VS HOWARD.

Dans la cause de John Findlay, demandeur-intimé, contre Sidney P. Howard, défendeur appelant, ce dernier s'était inscrit en revision contre une décision de M. Lafontaine, le condamnant à payer au demandeur une somme de \$80,000, avec intérêts du jour de l'inscription de la poursuite, plus les frais de la cause.

Cette somme avait été accordée comme dommages parce que le défendeur avait causé la dissolution de la société de courtage en immobles Findlay-Howard, en septembre 1913; cette société existait depuis 1910.

Les affaires allèrent bien pendant trois ans et les profits de la compagnie étaient considérables. D'après le contrat entre les parties l'association devait durer au moins cinq ans. Après trois ans, M. Howard écrivait à M. Findlay lui exprimant le désir de voir dissoudre la compagnie.

Après la dissolution M. Findlay intenta une poursuite en réclamation de \$80,000 de dommages, représentant sa part de profits si la compagnie eût continué à exister. Le juge Lafontaine donnait gain de cause au demandeur, après avoir entendu la preuve. La Cour de revision vient de modifier ce jugement. Le demandeur a toujours gain de cause mais il n'obtient plus que \$22,000. Les dépens sont contre le demandeur.

AUTRES JUGEMENTS

Le tribunal de revision a rendu jugement dans les causes suivantes: Bertrand-Pépin, jugement de M. Monet, renversé avec dépens.

Michaelson-Glassford, jugement de M. Pouliot, modifié.

Bolivar-Gie des Tramways, jugement de M. Lafontaine, renversé avec dépens.

McKenzie-Boston Last Co., jugement de M. Richardson, renversé avec dépens.

Mailler-Gravel Realty Co., jugement de M. Archer, renversé avec dépens.

Demain, le même tribunal se prononcera dans les causes suivantes: Lord vs Can. Last Block Co., Kennedy vs Browning, Shea vs Hébert, Farly vs Can. Charcoal, Racine vs Laporte, Lapierre vs Baril, Broux vs Mont. Street Ry., Vanthorp vs Grignon vs Mont. Street Ry., Brousseau vs Jodoin, Kastel vs Hampton, Thibaudau vs Laviolette.

M. H.-S. BELAND

DANS LE DEUIL

LE DEPUTE DE BEAUCE ACTUELLEMENT DETENU EN ALLEMAGNE, PERD SA FEMME.

Québec, 2 — Une lettre reçue le 27 janvier annonce que la femme du Dr H.-S. Beland, député du comté de Beauce, est morte récemment en Belgique et que le Dr Beland, prisonnier en Allemagne, s'est vu refuser la consécration de se rendre auprès de sa femme mourante.

Le Dr Beland était en Belgique avec sa femme (une belge appartenant à la noblesse) au moment de la déclaration de la guerre. Il refusa de partir pour l'Angleterre, voulant rester en Belgique pour donner ses soins aux blessés belges et allemands à Anvers, avant la chute de cette ville. Il y a quelque temps, il fut conduit dans un camp de concentration allemand, à Berlin. Malgré de nombreuses demandes faites auprès des hautes autorités allemandes, le Dr Beland n'a jamais pu obtenir la permission de voir sa femme malade. Celle-ci vient de mourir sans avoir revu son mari.

Autre question: chaque année la visite de ces logis à louer comporte des difficultés, des malentendus, et ce qui plus est, entre femmes, des altercations, peu académiques souvent, désagréables toujours.

Pour leur gouverner, les vicesseux qui s'amusent à louer un logement rendent à l'heure dite, comme si elles se rendaient à un rendez-vous, devaient lire le texte du bail qui porte que les ménagères ne s'engagent à laisser visiter leur maison qu'à des heures raisonnables, de 10 heures de l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi.

LE "PHILADELPHIA" FILE VERS L'IRLANDE

New-York, 2 — Un radiotélégramme reçu aujourd'hui du "Philadelphia", dit la ligne American, porte que le paquebot, le vapeur était à 910 milles à l'ouest de l'Irlande, et s'attendait à parvenir à Liverpool lundi matin. Le message disait que "tout allait bien".

LA GUERRE

M. WILSON VA ROMPRE ?

La décision du président sera peut-être différée, mais on s'attend à Washington que le moins qu'elle puisse comporter soit une rupture diplomatique avec l'Allemagne—Bernstorff est convaincu que les Etats-Unis vont prendre une attitude décisive.

Washington, 2. — Il semble que la nouvelle crise va amener un autre jour d'attente. Ce soir ou demain, le peuple américain connaîtra peut-être l'attitude que le gouvernement a décidé de prendre relativement à la campagne sous-marine sans ménagement proclamée par Berlin.

M. Wilson et le petit cercle de gens au courant de ses projets continuant à garder le silence, mais on s'attend à ce que le cabinet soit informé, et après-midi, des mesures prises ou proposées.

De tous côtés, les hauts fonctionnaires sont convaincus que les événements ne peuvent résulter en rien moins qu'une rupture diplomatique. Cette rupture peut être différée, mais tous comptent qu'elle va se produire à moins que la situation ne prenne un développement inattendu.

Il est incontestable que M. Lansing a préparé, hier, un document pour M. Wilson, mais on ignore s'il l'a transmis à Berlin. Il semble indubitable, cependant, que l'ambassadeur Gerard a reçu une communication l'avertissant probablement de l'attitude que les Etats-Unis se voient forcés de prendre et lui donnent une chance, si petite soit-elle, de prendre des dispositions pour diminuer les ennemis auxquels les Américains peuvent se trouver en butte en Allemagne. Au meilleur des renseignements que possède le gouvernement, il y a environ 3,000 Américains en Allemagne. On s'efforce certainement de leur faire traverser la frontière de la Hollande ou de quelque autre pays neutre adjoint.

MUTISME DE L'AMBASSADE ALLEMANDE

L'ambassade allemande continue à garder son silence officiel, envisageant avec calme la perspective d'une rupture à laquelle von Bernstorff a dit en particulier qu'il s'attendait, mais a confiance que la décision du gouvernement allemand, malgré les protestations des neutres, constituerait le facteur décisif de la victoire. Von Bernstorff a nié avoir confié à un ami qu'il s'attendait à recevoir ses passeports dans 48 heures, mais il n'a pas nié qu'il s'attendait à ce que les Etats-Unis vont prendre promptement une attitude décisive.

Aux ambassades des pays de l'Entente, on compte qu'une rupture va se produire entre les Etats-Unis et l'Allemagne, et l'on semble avoir confiance que la nouvelle campagne sous-marine des Teutons ne se

ra guère plus efficace que les opérations effectuées constamment, malgré les promesses données lors de l'envoi de la note relative au Sussex. On pense que quelques navires de plus seront coulés, mais on est convaincu que la marine anglaise va parer avec succès aux attaques. Les mesures que le gouvernement prend en prévision d'une rupture avec une puissance de premier ordre, rupture que dans l'histoire la guerre a toujours suivie tôt ou tard, sont exécutées en secret et avec diligence. Les autorités ont nié officiellement qu'elles aient donné des ordres à l'armée ou à la marine, mais il est évident que les agents du gouvernement sont prêts à prendre les dispositions nécessaires à la suite d'une rupture diplomatique.

On s'attend généralement à recevoir une déclaration du secrétaire d'Etat ou de la Maison Blanche, dans le cours de la journée ou ce soir.

IL N'Y A PAS LIEU DE S'ALARMER

Liverpool, 2. — Interrogé sur l'attitude que prennent en général les propriétaires de navires de Liverpool, à propos des nouvelles opérations sous-marines de l'Allemagne, le gérant d'une grande compagnie a déclaré: Je ne crois pas qu'il se produise de changement. Quant à moi, je n'hésiterais pas à envoyer en mer, demain, une douzaine de vaisseaux, à mes propres risques. Pendant 2 ans, les Allemands ont fait de leur pire. Il n'y a pas lieu de s'alarmer.

PAS DE NOTE A L'ALLEMAGNE

Washington, 2. — Le secrétaire d'Etat, M. Lansing, a autorisé la déclaration qu'aucune communication n'a été envoyée en Allemagne. Il a refusé de dire si l'ambassadeur Gerard a reçu des instructions et il a refusé de dire quelque chose touchant l'attitude des Etats-Unis. Il n'a pu révéler s'il va faire ou non une déclaration, aujourd'hui.

M. WILSON JOUE AU GOLF

Washington, 2. — Le secrétaire d'Etat n'a pas répondu au télégramme de la "International Mercantile Marine", demandant au gouvernement des instructions sur les mouvements des navires américains.

M. Wilson n'a pas tenu de conférence touchant la situation, cet après-midi, mais a joué au golf pendant deux heures.

UNE BOMBE RUE SAINT-URBAIN

DES GREVISTES METTENT A EXECUTION DES MENACES PROFEREES CONTRE UN RENARD

Certains ouvriers en confection qui sont en grève, multiplient leurs frasques. Ainsi hier soir, dans la soirée, un certain groupe que la police recherche, a placé une bombe devant le domicile d'un des briseurs de grèves, un nommé M. Sam Vineberg, 1019 rue Saint-Urbain. Depuis quel temps, raconte-t-on, des grévistes auraient fait des menaces à Vineberg, lui enjoignant de cesser de travailler; celui-ci n'en tint nullement compte et hier soir des grévistes, pour se venger, attachèrent une petite bombe, munie d'une longue amorce à la porte de Vineberg. L'explosif éclata et brisa les portes, les fenêtres et les murs. Personne heureusement ne fut blessé. La police fera une enquête sérieuse.

IL Y A BEAUCOUP DE MAISONS A LOUER

NOMBRE DE LOCATAIRES DEMANDANT AU PREMIER MAI. — LA HAUSSE DES LOYERS.

Tous les yeux des Montréalais se braquent depuis hier sur les affiches jaunes des "maisons à louer". De braves mères de famille, fiancées de leurs jeunes filles "qui ont du goût", se rencontrent dans toutes les rues, étudiant curieusement les immeubles ainsi étiquetés, entrant voir, et que l'on retrouve ailleurs le même jour, de méchante humeur, jurant contre les propriétaires, la hausse des loyers, le coût de l'existence, etc., etc.

Les enquêtes faites à ce sujet ont toutes démontré que les maisons à louer foisonnent, que l'intention d'un tas de propriétaires est d'en élever le prix et que les locataires semblent plutôt disposés à changer de domicile que de se soumettre à leurs exigences.

Les raisons qui poussent tant de gens à se mettre en quête de nouveaux logements sont nombreuses. La cherté de la vie force les uns à habiter des maisons moins dispendieuses; d'autres démangent pour se rapprocher de leur travail, et ceux des quartiers excentriques pour revenir au centre de la ville; mais les plus nombreux probablement sont ceux que les propriétaires ont mécontentés.

Il est fort probable toutefois que la hausse des loyers ne soit qu'un épouvantail et que le coût des "maisons à louer", s'il ne baisse pas, reste tel.

Autre question: chaque année la visite de ces logis à louer comporte des difficultés, des malentendus, et ce qui plus est, entre femmes, des altercations, peu académiques souvent, désagréables toujours.

UN DIFFEREND NIPPO-AMERICAIN

Washington, 2. — Les représentations faites par le Japon auprès des Etats-Unis touchant les lois agraires contre les étrangers que discutent les législatures de l'Idaho et de l'Ontario sont regardées à cette période critique de la situation internationale comme non moins sérieuses que les protestations faites il y a 4 ans, contre les lois adoptées par la législature de la Californie.

COLLISION MEURTRIERE PRES DE ST-ROMUALD

UN ACCIDENT DU A UNE ERREUR DE TRANSMISSION DANS LES ORDRES.

Québec, 2. — Une collision meurtrière s'est produite ce matin vers 7 heures entre deux convois locaux de l'Intercolonial à mi-chemin entre la Chaudière et St-Romuald.

Les convois qui se sont frappés sont connus sous les noms de "Sub". Le train venant de Chaudière était rempli d'ouvriers qui s'en allaient à leur travail aux chantiers de Lauzon. Le chauffeur Joseph Filion a été écrasé à mort entre le tender et la locomotive. Les deux locomotives ont été sérieusement endommagées de même que quelques wagons. Il n'y a pas eu d'autres accidents de personnes. On croit que l'accident est dû à une erreur dans la transmission des ordres.

Les raisons qui poussent tant de gens à se mettre en quête de nouveaux logements sont nombreuses. La cherté de la vie force les uns à habiter des maisons moins dispendieuses; d'autres démangent pour se rapprocher de leur travail, et ceux des quartiers excentriques pour revenir au centre de la ville; mais les plus nombreux probablement sont ceux que les propriétaires ont mécontentés.

Il est fort probable toutefois que la hausse des loyers ne soit qu'un épouvantail et que le coût des "maisons à louer", s'il ne baisse pas, reste tel.

Autre question: chaque année la visite de ces logis à louer comporte des difficultés, des malentendus, et ce qui plus est, entre femmes, des altercations, peu académiques souvent, désagréables toujours.

Pour leur gouverner, les vicesseux qui s'amusent à louer un logement rendent à l'heure dite, comme si elles se rendaient à un rendez-vous, devaient lire le texte du bail qui porte que les ménagères ne s'engagent à laisser visiter leur maison qu'à des heures raisonnables, de 10 heures de l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi.

NAVIRE COULE

Londres, 2. — Le navire norvégien "Postia", d'une capacité de 1,127 tonnes, a été coulé en mer, dit un rapport de l'agence Lloyds. L'équipage est sain et sauf. On annonce aussi que l'"Egret", navire russe, d'une capacité de 2,599 tonnes, a frappé une mine le 28 janvier et que hommes et cargaison ont coulé.

AMÉLIOREZ LA SITUATION !

AUTOUR DES CHANGEMENTS DANS LES HORAIRES DES CONVOIS DU PACIFIQUE — PROTESTATION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES CAMELOTS — A HUIS CLOS — CHOMAGE.

Le maire laissait entendre lundi dernier que plusieurs citoyens d'Abbotsford et de Bordeaux viendraient protester à l'hôtel de ville contre le changement des horaires du Pacifique. Plusieurs d'entre eux se présentent en effet à son bureau au cours de la matinée et lui remettent la requête suivante:

"Nous, soussignés, électeurs des quartiers Bordeaux et Abbotsford, désirons que M. le maire, et messieurs du Bureau des Commissaires, trouvent un moyen d'améliorer la présente situation du service des tramways, dans les dits quartiers Bordeaux et Abbotsford, surtout depuis la discontinuation partielle du service des trains (C.P.R.).

"Nous demandons qu'il soit suggéré à la compagnie des Tramways, de construire une nouvelle ligne, et d'établir un service ayant pour point de départ par le Boulevard Saint-Laurent, longeant la rue Kelly, à l'avenue du Parc, longeant l'avenue du Parc à la rue McDuff, longeant la rue McDuff à la rue Poincaré, longeant la rue Poincaré au Boulevard Gouin.

"La construction des dites lignes relèverait la situation pénible dans laquelle se trouvent les résidents des dits quartiers.

"Et nous demandons à messieurs le maire et commissaires de bien vouloir apporter leur attention immédiate à la présente requête."

Cette requête est couverte de plus de 300 signatures.

Le maire a déclaré aux membres de la délégation que le bureau des commissaires déciderait à sa séance de lundi prochain de référer toutes les demandes qui ont trait à l'amélioration des communications entre la ville et ses banlieues, à la commission du tramway. C'est M. Villeneuve qui a été chargé de rédiger cette motion.

Incidentement, le commissaire des finances a annoncé que c'était l'intention de cette commission de venir siéger à l'hôtel de ville, afin d'être en relations plus étroites avec les différents chefs de département — et pour cause.

LES CAMELOTS PROTESTENT

Les petits vendeurs de journaux, ayant eu vent du projet de règlement de M. Ross, qui doit fixer à 15 ans la limite d'âge où ils pourront vendre dans les rues, viennent de faire parvenir à quelque journaliste la lettre suivante de leur président, M. Peter Murphy:

"Je désire déclarer au public, dit ce dernier, que je ne puis voir quel mal il y a pour un garçonnet de dix ans et plus de vendre des journaux dans la rue... Je désire, mais, en ce qui concerne les affaires, il n'y en a pas un seul qui ne va pas à l'école. Es ne commencent à vendre leurs journaux qu'à quatre heures et un grand nombre paient leur éducation avec la recette que leur procure cette vente."

"Il y aurait moins d'enfants à l'Ecole de réforme, dit en terminant M. Murphy, s'ils essayaient de gagner leur vie..."

DIVERS

— Les manufacturiers en confections ont rencontré le maire, ce matin. L'entrevue a eu lieu à huis clos. Ils auront une nouvelle en revue, cet après-midi; elle a été fixée à 3 heures. Elle suivra une autre entrevue que le maire doit avoir avec les grévistes.

Les commissaires chômeurs de nuit hier après-midi. La prochaine séance du bureau n'aura lieu que lundi matin.

NAISSANCE

CUMMINGS — A Montréal le 27 janvier 1917, l'épouse de M. E.-E. Cummings, Jr., (née Berthe Forget), une fille.

DECES

LAMY — A Saint-Barthélemy, le 1er février 1917, à l'âge de 59 ans 1 mois, est décédé Ferdinand Lamy, courtier d'assurances, époux de Azémarie Lamy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, le 5 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure à 8 heures 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

ALIBERT, Arthur, 35 ans, imprimeur, rue Frontenac, 594.

BOUCHARD, Arthur, 45 ans, cordonnier, rue Saint-Paul, 108.

BOIVIN, Lucie, 13 ans, fille de Narcisse Boivin, journalier, rue Bourbonnière, 229.

BRISSON, Jeanne, 1 an, enfant de Samuel Brisson, journalier, rue Saint-Germain, 182.

BRISSONNETTE, Edmond-Moise, 48 ans, graveur, rue Anderson, 93.

BOUCHER, Octave, 77 ans, menuisier, rue Gaudin.

CASAVANT, Edouardina Francoeur, 43 ans, épouse d'Alfred Casavant, maître de pension, rue Saint-Dominique, 832.

CHARTRAND, Victor et Lorenzo, 1 mois, enfants d'Évariste Chartrand, ingénieur, rue Rielly, 37.

GILBERT, Alphonsine, 32 ans, barbier, rue Carleton, 1257.

LAVOIE, Adolphe, 3 ans, enfant d'Adolphe Lavoie, charretier, rue Emma, 9.

LEPITRE, Adolphe Poisson, 77 ans, veuve d'Oliver Lepitre, charretier, Boul. Monk, 172.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Par arrangement spécial nous vous offrons d'échanger votre plume-réservoir (qu'elle soit brisée ou non) pour une véritable IDEAL WATERMAN. Nous vous allouons 25 POUR CENT A 50 POUR CENT pour votre vieille plume. Pour un temps limité seulement, à l'agence spéciale.

AGENCE SPECIALE

J. H. ROBERT PHARMACIEN-CHIMISTE

1185, rue Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 811 et 2999

Toutes les plumes qui sortent de notre magasin sont absolument garanties.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Voyez l'annonce de notre

Vente de Corsets

DANS LA PAGE 7

Vallières LINGERIE

VENTE APRES L'INVENTAIRE

Angle S.-Catherine et Montcalm